

de Napoléon était à son apogée, c'était presque comme le Sénat romain mettant en vente le champ où Annibal se tenait campé après la bataille de Cannes. De tous les événements semés dans l'histoire du crédit public, c'est peut-être le plus remarquable. Je me garderai bien de le passer sous silence, sous prétexte que la nation qui le fait valoir, non sans raison, comme un titre d'honneur, était alors en guerre avec nous ; et vous me saurez gré de l'avoir traduit devant vous, parce que le patriotisme est une vertu si noble, qu'il faut la célébrer partout, même chez ses adversaires. Et puis, Messieurs, c'est l'occasion de placer ici une remarque parfaitement opportune à notre époque, où les intérêts matériels prennent une place de plus en plus vaste dans les soucis des gouvernements et dans ceux des particuliers, à savoir, que chez les gouvernants la politique favorable aux intérêts matériels, et chez les gouvernés le goût universel qui se déclare en faveur de ces mêmes intérêts, ne doivent jamais se séparer des principes solennels d'honneur et de patriotisme, en dehors desquels il n'y a pas de grandeur ni de gloire pour une société, de calme ni de bonheur pour les individus. L'exemple que je viens de vous citer de la nation la plus industrielle, la plus riche, la plus amoureuse du gain qu'il y ait en Europe, prouve clairement à quel degré les préoccupations d'intérêts matériels peuvent s'associer intimement avec l'esprit public, avec l'amour de la patrie, avec les plus beaux attributs de la vie politique !

Jusqu'à présent, c'est pour supporter les frais de la guerre principalement que les gouvernements se sont livrés à l'emprunt. Les prêteurs alors n'ont fourni leurs fonds à l'État qu'à des conditions plus ou moins onéreuses. C'est pourquoi l'emprunt est en général impopulaire. Les populations le détestent à cause des charges qu'il leur met sur les épaules sans compensation. Il en

serait autrement, si les produits de l'emprunt avaient plus fréquemment reçu une autre destination, s'ils avaient servi à féconder le territoire. Il est donc permis de penser que l'opinion se modifiera au sujet de l'emprunt. Pour qu'il en soit ainsi, les gouvernements n'ont qu'à faire fonctionner la pompe aspirante de l'emprunt dans une pensée d'utilité publique, quand les circonstances indiquent qu'il y a lieu ; et de nos jours, avec la passion, qui distingue le siècle, pour les améliorations matérielles rapidement accomplies, rien n'est facile comme de trouver ces occasions.

Par un autre côté encore, le crédit public touche à la politique. Il y a des pouvoirs qui passent pour absolus, des gouvernements qui sont qualifiés de despotiques sans réserve, qui se croient tels peut-être. Mais en réalité, en dehors des contrées barbares, le despotisme complet est impossible, et le pouvoir absolu n'est qu'une chimère ; car toujours dans les pays civilisés l'intelligence s'est développée et exerce un certain empire, et par conséquent la force brutale, dont la prédominance est le signe distinctif du despotisme, y a un correctif. C'est l'esprit bien plus que la force matérielle qui, chez les peuples civilisés, quels qu'ils soient, à quelque genre de gouvernement qu'ils se soient soumis, possède l'autorité suprême. On retrouve ainsi, dans toute société civilisée, des éléments libéraux qui revêtent des formes bien diverses, depuis celle de la chanson jusqu'à celle d'une compagnie judiciaire, comme étaient les parlements dans l'ancienne monarchie française. Je ne parle pas des peuples qui jouissent du régime représentatif, et où les citoyens sont investis de la triple immunité de la liberté individuelle, de la liberté des cultes, de la liberté de la presse, parce que chez ceux-là le contre-poids agit de toute son énergie, et les éléments libéraux y sont

éclatants comme la lumière du soleil. Même ailleurs, par le fait seul de la supériorité de l'intelligence humaine sur la force brutale, du moment où la civilisation est acclimatée, ce contre-poids se fait sentir. De cette manière, des garanties subsistent qui empêchent les violences ou les diminuent, et barrent le despotisme ; partout les gouvernements, quelque fiers qu'ils soient de leur prérogative, sont forcés de reconnaître d'autres pouvoirs dont la présence tempère leur autorité, et auxquels ils rendent des comptes bon gré, malgré. De la sorte se retrouve de toutes parts, sous des déguisements assez transparents, le principe de la souveraineté populaire, là même où ce serait un crime d'en prononcer le nom. Voilà comment aujourd'hui, du vivant des princes les plus hautains et au pouvoir le plus illimité nominalement, commence pour eux une justice dont ils essaieraient en vain de récuser la compétence et de braver les arrêts. Ainsi, dans l'antique Égypte, les rois étaient sommés de comparaître devant un tribunal suprême qui les jugeait solennellement ; mais c'était seulement après qu'ils étaient descendus dans la tombe !

Je mentionne ici cette souveraineté populaire, parce que de toutes les formes sous lesquelles elle s'exerce, il n'en est pas où elle se montre plus puissante que le crédit public. Par cette institution, tous les gouvernements sont manifestement justiciables non-seulement de leur public, de leurs gouvernés, mais de toutes les nations civilisées. Quels que soient leurs prétentions et leur orgueil, ceux dont l'origine se perd dans la nuit des temps, comme ceux qui ont surgi de la veille, lorsqu'ils ont besoin de crédit, tous, ils se présentent sur le marché des capitaux dans une attitude modeste, subissent un interrogatoire et passivement se laissent toiser. Vainement leurs flatteurs, car tous les gouvernements

en ont, auront essayé de leur en faire accroire sur leurs mérites ; vainement ils se targuent eux-mêmes d'une solidité à toute épreuve et se donnent pour des géants. A celui-ci on dit qu'il est un colosse aux pieds d'argile ; à celui-là qui se rehausse, qu'il n'est qu'un pygmée, et on leur mesure le crédit en conséquence. Ce n'est pas toujours de tous les tribunaux le plus patriotique, le plus amoureux de la gloire et de la dignité nationale. Je pourrais, en effet, vous citer l'exemple des fonds français cotés en hausse après le désastre de Waterloo ; mais c'est de tous celui sur lequel les gouvernements ont le moins de prise et qui échappe le plus sûrement à leur ascendant. Un des traits les moins connus de l'histoire de l'Empire, c'est que Napoléon, qui ne pouvait se faire à l'idée qu'un gouvernement fût jugé par le public, rechercha les moyens de rendre la cote des fonds français indépendante de la spéculation, et conçut le dessein d'interdire à la Bourse la baisse de la rente française (1). La toute-puissance de cet homme, devant lequel s'inclinaient tous les souverains du continent, échoua devant la Bourse plus complètement encore que devant les frimas du Nord. Bannie de la tribune, de la presse, la liberté se réfugia à la Bourse, et y fut, qui aurait pu le croire ? inexpugnable. Les fonds français, par la modestie de leur cote, disaient à l'Empereur que son gouvernement n'était point encore fondé sur le roc, et la protestation subsistait sous cette forme contre les adulations des courtisans qui proclamaient que la maison Bonaparte allait être la plus ancienne des maisons régnautes de l'Europe.

Cette puissance de la souveraineté populaire s'exerçant par le crédit public est tellement grande, Messieurs,

(1) *Mémoires d'un ministre du trésor public*, par M. Mollien, t. I, p. 251.

qu'on peut le considérer comme un régulateur du droit de déclarer la guerre dont sont investis les gouvernements. Pour qu'un gouvernement, dans notre époque de lumières et d'humanité, fasse la guerre, il lui faut des sommes énormes, car la guerre ne peut plus vivre de déprédation, et ceux qui croient que la guerre peut nourrir la guerre sont dans l'erreur. Pour se procurer ces sommes au delà d'un certain point que l'impôt ne peut franchir, il n'y a de recours que dans le crédit. Ainsi les gouvernements les plus superbes, avant de déclarer la guerre, ont à obtenir l'assentiment de cette partie du public qui dispose des capitaux. C'est ainsi que l'industrie, créatrice des capitaux, se protège elle-même contre le démon de la guerre qui est son ennemi.

Ces idées sommaires, si incomplètement exposées, vous feront reconnaître, je l'espère, Messieurs, quelle est l'importance du sujet dont nous nous occuperons cette année. Je ne crois point exagérer en disant que le crédit, sous sa double forme de crédit public et de crédit privé, mérite d'être classé sur le même rang que la vapeur et l'imprimerie, au nombre de ces forces modernes qui sont appelées à changer la face du monde, et qui sont en voie déjà d'opérer sur la terre la transformation de toutes choses au profit de la liberté comme de l'ordre, en faveur de la dignité humaine et du grand principe de l'égalité organique. C'est une raison, Messieurs, pour que je compte sur votre attention soutenue cette année. Le mérite du sujet tiendra lieu de tout ce qui manque au professeur.

VI

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1845-46.

De la nécessité de l'enseignement professionnel.

MESSIEURS,

Dans le cours des dernières années, j'ai fait consister principalement l'enseignement de l'économie politique dans l'examen et la discussion des moyens généraux propres à augmenter la puissance productive des sociétés. Ainsi, nous avons successivement passé en revue d'abord les machines, ensuite les voies diverses de communication, les routes, les canaux, et les chemins de fer, tous instruments d'une grande fécondité; puis nous nous sommes occupés du crédit, qui a mission de placer des capitaux dans les mains de l'homme capable de les faire valoir. Nous avons recherché comment ces différents agents accroissent les forces humaines, pour la production, et par conséquent la masse des ressources qui se répartissent entre les hommes. Nous avons recherché les dispositions qu'il fallait prendre pour que le producteur reçût de tous ces auxiliaires les plus grands

services possibles. Cette année, nous examinerons du même point de vue l'influence de l'instruction publique; nous déterminerons ce qu'on peut en attendre: en un mot, nous traiterons de ce qu'on est convenu de nommer l'enseignement professionnel.

L'importance de ce sujet est facile à apprécier. On comprend sans peine que, de toutes les forces qui prennent part à la création de la richesse, la première réside dans les bras et la tête de l'homme. C'est presque une naïveté de faire remarquer que, pour produire bien et beaucoup, il faut d'abord prendre le soin de façonner le producteur lui-même.

J'ai nommé la tête de l'homme en même temps que ses bras: c'est qu'en effet, tête et bras, tout chez l'homme est mis en œuvre dans l'acte de la production. N'y voir en jeu rien de plus que de la force physique, ce n'est pas seulement ravalier l'industrie, c'est méconnaître et presque outrager la nature humaine. Chez l'homme, la tête mène les bras; même pour l'humble et pauvre ouvrier l'intelligence est le premier des outils; le titre de gloire de l'industrie moderne, c'est que la raison de l'homme s'y révèle de toute part. Fidèle à son essence divine, cette raison, dominatrice des choses terrestres, est parvenue à mettre dans l'industrie, au service de nos besoins, mille puissances autrefois rebelles et redoutables, désormais domptées et dociles; et c'est ainsi que s'est ennobli le travail.

L'industrie moderne s'inspire sans cesse de la science. Elle y puise comme dans un réservoir inépuisable; elle en tire un levain qui, semblable à ces liquides mystérieux des magiciens, dont une goutte fait d'un nain un géant, ou d'un monstre une beauté accomplie, met la matière en travail et transforme en richesses les éléments les plus bruts. Par un libéral retour, elle restitue à la

science plus encore qu'elle n'en avait reçu, car l'étude des phénomènes de la production agrandit continuellement le domaine de la science spéculative.

Mais ce n'est pas seulement entre deux classes distinctes, celle des savants et celle des industriels, que ces heureux et féconds échanges doivent s'accomplir. Il est désirable qu'ils puissent s'opérer aussi dans le for intérieur de tout homme qui pratique l'industrie. Il est utile que l'homme qui se consacre au travail industriel sache la raison de ce qu'il fait; il est bon qu'il puisse aller de la théorie à la pratique, qu'il soit, à des degrés divers, selon la diversité des conditions et des carrières, familier avec l'une et avec l'autre, et que pour mieux les rapprocher l'une de l'autre, il les unisse en lui. Ce sera avantageux au succès de la production, et la dignité personnelle du producteur y gagnera non moins que sa puissance.

L'éducation que reçoit l'immense personnel de l'industrie doit donc le préparer à un continuel va-et-vient entre la théorie et la pratique. Chacun a besoin d'être dressé à cette vie de pérégrination, entre des limites variables selon la position des individus. En d'autres termes, il faut que ce personnel innombrable soit initié aux connaissances humaines dans ce qu'elles ont d'applicable. Il faut qu'on lui inspire le goût d'appliquer ce qu'il sait, et qu'on lui donne l'habitude de contrôler ce qu'il fait à la pierre de touche de la science.

Dans le premier âge, on vous a bercés de la fiction du pays d'Eldorado, où tout était mine d'or et où le sable des rivières était d'émeraudes et de diamants qu'il n'y avait plus qu'à tailler et à polir. On vous a conté les aventures d'intrépides voyageurs qui y avaient pénétré et en étaient sortis chargés de richesses. On pourrait dire que c'est l'image du champ de la science. Il offre,

en abondance, des idées fécondes dont une seule suffit quelquefois à faire la fortune, non pas d'un seul homme, mais d'un peuple. Mais à cette fin, il est nécessaire de savoir exploiter la mine d'or et polir le diamant brut. C'est en cela que consiste la tâche de la science appliquée; c'est là son génie. Et, en parlant de mines d'or et de diamants, je n'exagère rien. Croyez-vous que, parmi les mines d'or éparses dans les plaines du Brésil, dans les steppes de la Sibérie ou dans l'intérieur de l'Afrique (1), il y en ait une seule qui vaille la boussole, c'est-à-dire l'application du magnétisme à l'art du navigateur; avez-vous entendu parler d'une mine de diamants qui rende la centième partie de ce qu'a procuré au genre humain l'application de la vapeur à la génération du mouvement?

Mais, dira-t-on, il est donné à bien peu d'hommes d'avoir le génie de l'un des trois personnages, Papin, Newcomen et Watt, dont les inventions successives ont procuré au monde la machine à vapeur, et d'égaliser le bienfaiteur inconnu qui le premier enseigna aux hommes à placer une boussole sur un navire. Si donc l'étude des sciences appliquées ne se motive que par l'espoir d'aussi brillantes découvertes, à quoi bon d'en occuper le commun des hommes? Mais, Messieurs, pour revenir aux termes dont je me servais tout à l'heure, chacun de nous, dans sa sphère vaste ou rétrécie, a reçu son diamant à tailler, ou à revêtir d'un plus beau poli sur quelque une de ses facettes. Puissants ou faibles, tous ici-bas, pour que notre destinée ne soit pas manquée, nous

(1) A l'époque où ce discours fut prononcé, les mines d'or de la Californie n'étaient pas découvertes; à plus forte raison, celles de l'Australie. Quelle que soit la richesse de ces mines nouvelles, quelques trésors qu'on en retire, on peut leur appliquer la réflexion exprimée ici.

(Note de la présente édition.)

avons quelque chose à faire, un grain de sable à ajouter à la masse toujours croissante qui représente le progrès du genre humain, afin qu'en quittant cette demeure, nous emportions la conscience de ne pas y avoir été inutiles. De l'un, à qui la Providence a beaucoup donné, l'espèce humaine est en droit d'attendre un gros héritage, tandis que l'autre s'acquittera et méritera de la reconnaissance en offrant le denier de la veuve. Dans l'industrie, comme ailleurs, tous tant que nous sommes, nous avons un tribut à payer. Le plus sûr moyen de découvrir ces perfectionnements, grands ou petits, ou de se les approprier pour ensuite les léguer à d'autres, consiste à observer les opérations de l'industrie et à les rapprocher des principes de la science, et on y est bien plus apte, quel qu'on soit, lorsque par l'éducation on est devenu un peu familier avec la raison intime des choses.

Cet accord de l'idée avec l'action, de la théorie avec la pratique, semblerait devoir ne soulever aucune objection, et obtenir, au contraire, l'assentiment universel. Penser et exécuter, concevoir et agir, ne sont-ce pas, en effet, les deux faces de la vie? L'un n'est-il pas le complément nécessaire de l'autre? Comprend-on l'homme autrement que s'appuyant sur l'un et sur l'autre? Qui pourrait songer à élever une barrière entre la théorie et la pratique, du moment que toute théorie n'est autre chose que de l'expérience ou de la pratique accumulée et condensée, et que toute pratique n'est qu'une idée ou une théorie sortant des limites de l'abstraction pour prendre corps et se manifester par des actes? Que savons-nous, qui ne soit une interprétation de la pratique de la nature? Que faisons-nous, qui ne soit l'application de quelques-uns des secrets que nous avons dérobés à la sagesse infinie pour en composer notre science?

Oui, Messieurs, et c'est bon à rappeler à la science,

si, dans un égarement d'orgueil, elle affectait de dédaigner l'industrie qui pétrit la matière; toutes ces connaissances dont l'esprit humain s'est formé un trône, ce sont des lambeaux des procédés du praticien suprême, celui qui a fait le monde. D'un autre côté, l'industrie, si elle refusait d'écouter les conseils que la science lui apporte, commettrait une grande inconséquence. Elle méconnaîtrait le secret de sa force et tournerait le dos aux belles destinées qui lui sont promises. Elle ne fait rien qu'en vertu de ces lois naturelles que la science s'efforce de découvrir, et elle n'avance qu'à la condition de mieux connaître ces lois et de les mieux suivre. Le maçon de village qui construit un mur de clôture, l'équerre à la main, est à ce moment l'observateur soigneux de la même loi de la gravitation à l'aide de laquelle l'astronome trace l'orbite des planètes et prédit le retour des comètes errantes. Ce sont les travaux des savants dans leur cabinet qui ont engendré directement ou indirectement la plupart des inventions par lesquelles l'industrie s'est transformée depuis un demi-siècle.

Bacon l'a dit avec grandeur et vérité : « Ministre et interprète de la nature, l'homme n'agit et ne connaît qu'en proportion de ce qu'il a observé de l'ordre même de la nature. Il n'a pas d'autre science : il n'a pas d'autre pouvoir. » Ainsi, la théorie et la pratique se touchent et se tiennent. Leurs sources se confondent. Comment pourrait-on tenter de les séparer par un mur d'airain ?

C'est cependant un fait, que la pratique et la théorie, dans la personne des hommes qui les représentent spécialement l'une et l'autre, ne marchent pas avec l'harmonie désirable. Les théoriciens et les praticiens, au lieu d'être d'accord et de se soutenir, se déprécient. Le praticien répète souvent d'une voix inexorable l'arrêt consacré par cet adage : *bon en théorie, mauvais en pra-*

tique. La théorie rend avec usure à la pratique les dédain qu'elle en reçoit ; du haut de sa grandeur , elle se prend maintes fois à regarder les arts utiles comme de vils métiers et les hommes qui les exercent comme des êtres déchus jusqu'à n'être plus que des machines.

Ce qui est mauvais dans la pratique est mauvais en théorie, et ce qui est bon en théorie doit être bon dans la pratique. Mais une théorie peut être fort incomplète, elle peut n'avoir pas été assez contrôlée par l'observation des faits ; toute théorie, à son commencement, pêche par là, et alors elle n'est pas mûre pour l'application. Quand on a conçu un principe ou trouvé une idée mère, on n'a pas pour cela des moyens efficaces de mise en œuvre, et c'est pourquoi tant de belles découvertes sont demeurées si longtemps stériles. Le plus souvent, la prétendue discordance qu'on allègue entre la pratique et la théorie ne signifie pas autre chose que la difficulté que nous éprouvons à passer de plain-pied du principe à l'application. C'est qu'en effet ce passage est malaisé. C'est quelquefois comme ce pont jeté par-dessus l'abîme qu'il fallait traverser pour entrer dans le paradis de Mahomet, qui n'avait que la largeur du tranchant d'un cimeterre. Mais, raison de plus pour façonner la jeunesse de bonne heure, par l'action pénétrante de l'éducation, à l'alliance de la pratique avec la théorie.

Les obstacles que cette alliance rencontre chez l'homme sont de deux sortes : les uns peuvent être qualifiés de naturels, ils tiennent à la nature humaine elle-même ; les autres sont artificiels : ce sont les préjugés, ce sont les conventions qui résultent de ce qu'a d'imparfait l'état politique des nations ; mais tout cela peut être surmonté par la puissance de la volonté publique et par la force du ressort individuel.

Les uns sont naturels, disons-nous. Pour les mesurer,

il faut remonter à l'essence même de l'homme. Chez l'homme deux principes distincts, l'esprit et la matière, unis par le lien de la volonté, cheminent ensemble comme de mauvais compagnons, constamment en lutte l'un avec l'autre en même temps qu'ils s'entr'aident, et tendant sans cesse à une séparation qui, cependant, excite leur effroi. L'homme est ainsi à la fois un abîme de contradiction, et la plus admirable harmonie qu'ait produite le Créateur. Des deux principes qui sont associés dans son sein, et y vivent en ennemis intimes, l'un répond à la théorie, l'autre à la pratique. L'essence même de l'homme explique comment la théorie a un penchant toujours renaissant à se dégager de la matière dont elle a un perpétuel besoin, et pourquoi la pratique cherche constamment à se persuader qu'elle peut se passer de la théorie, en l'absence de laquelle pourtant elle serait comme sans lumière dans les ténèbres, sans guide dans le chaos. Mais, heureusement, il ressort aussi de cette analyse que la volonté active, le travail de l'homme sur l'homme, et le travail de soi sur soi, suffisent à balancer l'hostilité de ces deux tendances antagonistes, et à les composer en une force qui pousse l'homme en avant dans la ligne de son avenir.

D'autres obstacles, artificiels ai-je dit, contrarient, dans notre imagination et nos usages, l'alliance de la théorie avec la pratique. Vous aurez déjà nommé, Messieurs, les idées qui ont pris cours en un temps où l'industrie était le lot des esclaves, ou de classes opprimées et flétries. C'étaient, selon l'expression de Cicéron, des métiers vils, *sordidæ artes*. Rome avait fait, du temps des Fabricius et des Scipion, en faveur de la culture de la terre, une exception qu'elle oublia sous les Césars. Athènes et les républiques grecques de la côte d'Asie, toléraient et même honoraient le commerce maritime ;

mais en général les professions industrielles étaient réprouvées chez les peuples anciens. Il faut convenir que, pendant bien des siècles, jusqu'à la génération qui nous a précédés, les peuples civilisés qui ont succédé à l'empire romain ne furent guère plus avancés. Ils attachaient peu de considération à l'exercice des arts utiles. Le droit de l'épée avait primitivement constitué tous ces royaumes formés des débris de l'empire des Césars; le premier rang y appartenait à l'épée, et l'industrie était reléguée bien loin dans la roture par l'incurable vanité des privilégiés. Ce qui tenait à la culture de l'esprit était parvenu à s'émanciper : sur la fin de l'ancien régime, on ne dérogeait pas, on s'honorait par la culture des sciences et des lettres ; mais on perdait, par l'exercice des arts industriels, la noblesse que l'on conservait en montant sur les planches de l'Opéra. Des idées enracinées par une habitude de quatorze siècles ne sont pas faciles à extirper ; celles dont nous parlons n'ont pas encore complètement cédé à la Révolution française qui, comme un ouragan, a balayé tant d'institutions réputées indestructibles. Ne l'oublions pas, Messieurs, nous ne sommes qu'à un demi-siècle de l'ancien régime. Tous les peuples qui nous avoisinent en sont séparés par un intervalle moindre ; chez quelques-uns même il est encore debout. Comment donc s'étonner de ce que les conventions sociales de ce temps-là fassent encore sentir leur influence, et contribuent à maintenir une démarcation entre la science et la pratique industrielle ? Mais aussi bien chaque jour en emporte un débris nouveau ; chaque jour l'industrie grandit en crédit et en autorité. La place qui lui est acquise de fait dans l'organisation politique sur le sol français est un gage de ses destinées.

Les sciences de l'application la plus usuelle n'ont certainement rien dont la jeunesse puisse se rebuter,

dont les amis du progrès intellectuel et du progrès moral n'aient à s'applaudir. Elles ont sur les autres sujets qu'embrasse l'instruction publique l'avantage de parler aux sens, et c'est ainsi qu'elles captivent l'attention et laissent sur le cerveau plus facilement leur empreinte. La plupart des sciences naturelles excitent vivement la curiosité, et par là elles soutiennent l'enseignement et le rendent léger pour de jeunes intelligences, car la jeunesse est particulièrement curieuse. Et il ne faudrait pas dire qu'une pareille étude tend à matérialiser l'instruction publique. Par ces sciences se révèlent d'une façon éclatante l'ordre général de l'univers, les merveilles de la prévoyance divine dans l'infiniment grand comme dans l'infiniment petit, et les prodiges de la bonté du Créateur pour la créature. Croyez-vous qu'il y ait une œuvre littéraire qui parle plus haut à l'âme que le spectacle de l'univers expliqué par un petit nombre de lois d'une majestueuse simplicité? L'exposition des secrets jusqu'alors voilés de la nature n'offre-t-elle pas une poésie sublime, une peinture attachante, une harmonie inimitable? Je ne connais pas de pages de philosophie qui soient plus propres à élever l'âme, à toucher le cœur et à le remplir du sentiment religieux, que celles où Pascal, s'inspirant du système du monde tel que la science le montrait déjà de son temps, représente l'homme comme suspendu entre les deux immensités de l'infiniment grand et de l'infiniment petit, et, dans cette situation, s'imprégnant par tous les pores d'admiration et de reconnaissance pour le Créateur.

Il ne faut pas croire non plus que l'étude de ces sciences ait rien de trop ardu pour la moyenne des intelligences. C'est une réputation qu'on leur a faite et qu'elles ne méritent pas. On peut les enseigner de manière à les rendre fort difficiles; mais on peut aussi les dégager,

toutes sans exception , de l'appareil dont on les a souvent hérissées , et qui les rend inabordables , vaine scolastique , ayant plus d'un rapport avec celle dont la philosophie s'entourait au moyen âge , et qui est aujourd'hui devenue un type du ridicule. Il y a déjà plus d'une école au monde où les sciences sont présentées avec plus de simplicité sans en être moins imposantes. L'illustre Laplace a exposé le système du monde dans un livre que les profanes peuvent lire , à la seule condition de s'aider de quelques définitions que l'esprit saisit aisément , et l'on est parvenu à mettre en style léger la physique et l'astronomie. Quiconque a une connaissance un peu approfondie des sciences sera d'opinion que toutes les idées essentielles dont se compose le bagage scientifique du genre humain , peuvent se ramener à des termes clairs pour tous , être renfermées dans un assez petit espace et enseignées , avec le reste des connaissances dont les hommes ont besoin , pendant l'intervalle de temps qu'il est convenu d'attribuer à l'instruction de l'homme. Ainsi , Messieurs , tout autorise à appuyer les réclamations de l'industrie lorsque , élevant la voix chez tous les peuples civilisés en faveur des sciences d'application , elle demande que l'instruction publique leur ouvre largement la porte , et que la jeunesse y soit initiée tout entière au lieu de ne l'être que par exception.

Il convient de le réclamer au nom du perfectionnement intellectuel des sociétés. Car enfin , toutes les grandes acquisitions de l'esprit humain doivent être comprises dans le cercle de l'instruction publique. Que faudrait-il penser d'un pays où l'on élèverait la jeunesse comme si les Galilée , les Copernic , les Descartes , les Pascal , les Newton , les Leibnitz , les Linné , les Buffon , les d'Alembert , les Lavoisier , les Werner , les Davy , les Laplace , les Monge , les Cuvier n'avaient pas passé sur la

terre ? (Je m'abstiens de citer des hommes qui , grâce à Dieu, pour l'honneur de notre temps , sont vivants.) Ce peuple serait-il au courant de la civilisation , ou plutôt ne serait-on pas en droit de lui dire qu'il se laisse honteusement attarder , quoi que puisse lui faire accroire sa vanité ? De même , dans un siècle qui tire de l'industrie son caractère et sa puissance, quel reproche d'ingratitude ne pourrait-on pas adresser à une nation qui négligerait d'apprendre à la jeunesse ce que le genre humain doit à cette autre catégorie d'hommes supérieurs qui ont fait jaillir de la science des inventions propres à accroître le bien-être de tous ? Je sais bien qu'à cette double liste glorieuse de savants et d'inventeurs on pourrait , certes sans désavantage , en opposer une autre où s'étaleraient les grands noms de la littérature ancienne et moderne. Mais pourquoi opposer ainsi les belles-lettres aux sciences d'application ? Est-ce que l'on demande , au nom des sciences , de renverser par une violence sacrilège les lettres du piédestal du haut duquel les premières nations du monde les font apparaître , entourées de leurs hommages, aux regards admirateurs de la jeunesse ? Le génie des lettres et celui des sciences ne peuvent éprouver aucun dommage du voisinage l'un de l'autre. Il y a place pour tous les deux sous le soleil , et leur bon accord leur profite. Le premier des poètes de l'antiquité , celui devant lequel tous les âges se sont inclinés , Homère , réunissait toute la science de son temps. Les sciences n'ont pas empêché Bacon et Descartes , Pascal et Leibnitz , d'Alembert et Buffon , d'être parmi les plus grands philosophes ou les plus illustres écrivains dont s'enorgueillisse la littérature ; ne les y ont-elles pas aidés , au contraire ? Ainsi , Messieurs , respectons et aimons les lettres ; mais on ne voit pas pourquoi la jeunesse puiserait exclusivement ses notions d'agriculture dans les *Géorgiques* , et

s'initierait aux mystères de l'histoire naturelle et de l'astronomie dans les *Métamorphoses d'Ovide*.

Eh quoi ! Messieurs, ces sciences qui révèlent à l'homme les rapports de l'homme avec l'univers, qui lui apprennent à dominer la nature, qui lui font admirer et aimer la Providence dans ses œuvres, ces sciences qui le font participer, autant que le comporte sa faiblesse, aux mystères de l'ordre établi par la sagesse divine dans le monde des mondes ; ces sciences sur lesquelles se fondent les arts à l'aide desquels il exploite et embellit la terre qui lui a été assignée pour demeure, l'homme les ignorerait ! On ne les répandrait pas autant que possible dans tous les rangs de la société ! C'est, Messieurs, une de ces questions qu'il suffit de poser pour qu'immédiatement elles soient résolues.

Envisageons la question de l'enseignement professionnel sous un autre aspect. Les sociétés modernes ont entrepris, avec une ardeur qui ne connaît pas d'obstacles, un grand changement dans leur propre sein. Elles se sont dit qu'elles transformeraient en citoyens investis des prérogatives de la liberté les héritiers et successeurs de ces mêmes classes industrielles qui, du temps des Romains et des Grecs, étaient de vils esclaves, et, pendant le moyen âge, des serfs. Elles s'appliquent à mettre cette pensée en action dans leur organisation politique. Pour affermir cette liberté décernée à tous, et en même temps pour empêcher qu'elle ne devînt pour l'État une cause d'ébranlement, elles ont voulu lui donner une base matérielle, l'aisance, l'aisance achetée au prix du travail. Produire mieux, produire davantage, produire à meilleur marché, et, par ce moyen, mettre l'aisance à la portée du commun des hommes, en proportion du concours que chacun aura donné à cette production meilleure, plus abondante et à plus bas prix, est devenu l'un

des premiers besoins des sociétés modernes, un des principaux articles du programme des bons gouvernements. L'enseignement professionnel étant indispensable pour porter la production à ce nouveau point où elle sera plus copieuse, meilleure et plus économique, devient ainsi, de nos jours, une nécessité publique, un des premiers soins qui doivent occuper l'État. C'eût été peut-être au rebours de l'esprit des sociétés à privilège qui nous ont précédés : c'est sur la pente la plus directe de la nôtre.

Cet enseignement, pour être efficace, a besoin de s'étendre sur toutes les classes de la société, sauf à en faire varier l'étendue et à le répandre partout dans la juste mesure. Car il ne s'agit pas seulement de former des ouvriers qui produisent plus et mieux, et par conséquent créent le supplément nécessaire à l'augmentation de leur propre rétribution et de leur bien-être, ni de préparer à la direction des ateliers les hommes qui auront hérité d'un patrimoine, ou ceux que leur intelligence et leur probité auront rendus dignes de devenir, par le crédit, les dépositaires et les heureux metteurs en œuvre des capitaux d'autrui. Il faut, de même, que les hommes qui suivent les professions libérales cessent d'être étrangers aux opérations de l'industrie. Chez des nations où le plus grand nombre des citoyens se consacre à l'industrie ; où le corps électoral, là où le système représentatif est en vigueur, est composé principalement de producteurs petits ou grands de l'agriculture, des manufactures ou du commerce ; où toutes les assemblées publiques, depuis le conseil municipal de village jusqu'au Parlement, comptent dans leur sein tant de représentants des diverses branches de l'industrie, il n'est pas possible que les hommes qui occupent les plus hautes fonctions publiques, ceux qui administrent, ceux qui

rendent la justice, soient bornés à une éducation qui les laisserait dans l'ignorance des principaux faits industriels et des lois naturelles sur lesquelles la pratique de l'industrie se fonde. Ce serait un énorme contre-sens, une cause de mésintelligence profonde et de graves mécontentements dans l'État. Les gouvernants et les gouvernés ne seraient pas le même peuple.

Jean-Jacques Rousseau voulait que son Émile, qui était un enfant de qualité, apprit le métier de menuisier. Il le lui fait même apprendre au point qu'il puisse entrer chez un maître, en disant : « Maître, j'ai besoin d'ouvrage. » Et le maître lui répond : « Mettez-vous là, et travaillez. » (Je cite textuellement l'*Émile*.) Jean-Jacques Rousseau, vivement pénétré du principe d'égalité qu'il poussait à ses conséquences extrêmes, voulait par là apprendre à une noblesse vaniteuse et frivole qu'elle ne devait point mépriser les gens de métier, et que les simples ouvriers avaient au bout de leurs doigts une ressource dont, en cas d'adversité, elle-même s'estimerait peut-être heureuse d'être pourvue. Aujourd'hui, la révolution politique et sociale que Rousseau prévoyait et dont il a été l'un des principaux promoteurs, est consommée ; nos lois honorent les professions industrielles, le travail est devenu la base de notre organisation politique et sociale. Aux yeux de Jean-Jacques lui-même, s'il revenait au monde, il serait sans objet d'astreindre tous les hommes, sans exception, à exercer un art manuel. Mais tous, sans exception, doivent être élevés de manière à connaître au moins sous ses aspects généraux ce qui est l'objet avoué de l'activité sociale. Celui qui serait complètement dénué de ces connaissances se trouverait au milieu de la société comme un étranger, presque comme un ennemi ou une nouvelle sorte de barbare.

L'empereur de la Chine trace bien tous les ans son

sillon pour montrer que ce qui fait la vie de son peuple occupe aussi une place dans la sienne.

Pour organiser l'enseignement professionnel, les peuples civilisés n'ont à prendre leçon que d'eux-mêmes. Je ne veux pas dire seulement qu'il existe aujourd'hui, dans les principaux États, quelques écoles dignes d'être citées comme des modèles, et qu'ainsi il s'agit moins d'innover que de généraliser ce qui subsiste sur une échelle trop restreinte ou trop spéciale. J'ai particulièrement en vue ce qui se fait dans l'intérêt de la force militaire des États. Les plus grandes nations de l'Europe, nées de la conquête, l'épée à la main, se comportent à certains égards comme si elles avaient toujours présent le souvenir de leur origine. Au sein de la gloire dont les entourent les belles-lettres et les sciences, filles de la paix, au milieu de la prospérité, née de l'industrie, qui devrait leur faire aimer la paix chaque jour davantage, le perfectionnement des institutions militaires, l'avancement de l'art de la guerre, l'éducation des guerriers, ont continué d'exciter la plus active sollicitude des gouvernements. On pourrait dire que ce culte de la guerre présente une anomalie à côté des beaux sentiments d'humanité dont nous faisons parade et dont nous sommes réellement animés. Nous n'irons pas jusque-là, nous reconnaissons la convenance de continuer à cultiver, dans l'intérêt de la paix même, les arts militaires. Mais nous n'en signalerons pas moins aux amis de la civilisation et aux hommes d'État dignes de ce nom, le soin extrême qu'on prend de faire passer dans la pratique militaire les applications de la science qui peuvent être utilisées à la guerre. Tout ce qu'on peut tirer de la géométrie, de la physique, de la chimie pour fabriquer et lancer des projectiles, pour construire des citadelles, les défendre ou les attaquer, faire franchir un fleuve à une armée, incendier une ville

avec prestesse, ou faire sauter un pont en un clin d'œil, tout cela est enseigné dans des écoles spéciales, organisées à grands frais, par des professeurs renommés, à une jeunesse d'élite, et répété, dans les villes de garnison, au corps des sous-officiers. Les jeunes officiers, continuellement tenus en haleine, vont sans cesse de la pratique à la théorie, bourrant aujourd'hui le canon de la même main qui demain désignera savamment l'emplacement d'une puissante redoute sur un champ de bataille, ou tracera, d'après les lois de la géométrie, le plan d'une immense citadelle. Les frais que font et le souci que se donnent les grands gouvernements de l'Europe, pour l'éducation de ce qu'on nomme avec raison les armes savantes et de la simple cavalerie, dépassent infiniment tout ce qui se fait en faveur des professions utiles, de celles même qui sont érigées en fonctions publiques. S'il est quelques pays où l'industrie ait été honorée d'une sollicitude comparable à celle qu'on témoigne à la guerre, ce sont de petits États qui, dans la hiérarchie des puissances, ne figurent qu'au troisième rang; c'est la Saxe pour les mines, la Belgique pour un ensemble assez complet des arts manufacturiers, la Bavière pour toutes les professions industrielles, l'agriculture en tête. Au reste, l'exemple est bon à citer de quelque part qu'il vienne. Le signal est donné, et l'argument devient pressant pour les grandes nations qui ne veulent pas rester en arrière. L'économie politique, dans la requête qu'elle présente au nom des arts utiles, de l'agriculture, des manufactures, du commerce, est fondée à s'en prévaloir. Il convient donc de demander, Messieurs, que, à tous égards, les arts de la production soient traités dans l'enseignement à l'égal de l'art de la destruction. L'industrie paie toutes les dépenses, c'est elle qui remplit les mamelles où s'alimentent les armées

comme tous les services publics ; on ne se montre pas exigeant en réclamant pour ses nourrissons les mêmes soins dont on entoure ceux de la guerre.

Enfin, Messieurs, on est dans la ligne du bon sens lorsqu'on demande que les jeunes générations soient préparées par l'enseignement qu'elles reçoivent à l'existence qu'elles doivent mener. Partout et toujours on a réglé l'éducation de la jeunesse sur la donnée principale de l'activité sociale ; or, aujourd'hui cette donnée, c'est l'industrie agricole, manufacturière, commerciale. On est dans la ligne de la justice, et on se montre animé de l'esprit de la civilisation moderne en réclamant que cette initiation s'étende, dans une mesure proportionnelle, à tous ceux qui ont le droit de cité. Il faut des hommes faire de bons citoyens, autant que l'instruction proprement dite y peut quelque chose ; c'est à plusieurs égards l'affaire de l'enseignement littéraire, qui a mission de traduire devant la jeunesse les actions des grands hommes, et de lui graver dans la mémoire la plus belle expression des nobles sentiments qui font battre le cœur humain. Mais il faut aussi qu'ils soient des citoyens utiles, qu'ils aient les connaissances reconnues indispensables pour prendre part, chacun selon sa position et son aptitude, soit aux travaux de l'industrie, soit à ceux de l'administration publique, soit à l'exercice des professions libérales telles qu'elles doivent être dans une société livrée à l'activité industrielle. C'est pour cela qu'il faut combiner avec l'enseignement littéraire l'étude des sciences positives présentées par leur côté utile plus encore que par leur côté spéculatif, et façonner la jeunesse à appliquer ces connaissances précieuses ou à en apprécier l'application.

Désormais, un système d'instruction publique qui n'offrirait pas l'association de ces deux éléments combi-

nés dans les diverses proportions qui correspondent aux diverses carrières, serait incomplet, vicieux, arriéré, et, je n'hésite pas à le dire, au-dessous de la civilisation. L'économie politique manquerait son but et ne remplirait pas son devoir, si elle ne signalait de toutes ses forces cette nécessité (1).

VII

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1846-47.

Question de la Population.

MESSIEURS,

Le sujet dont je vous entretiendrai cette année est celui de la population, auquel se rattachent par un lien naturel la plupart des grandes questions de l'économie politique.

On reproche à l'économie politique de ne voir dans le monde que des produits et non pas les hommes qui se livrent à la production, les hommes vers lesquels doit se reporter la pensée de toute science; car, de même que la raison est le plus bel attribut de notre espèce, de même le meilleur usage que nous puissions faire des

(1) On peut remarquer que le programme tout récemment mis en vigueur dans les Lycées, ce qu'on nomme la bifurcation dans les études, répond dans une mesure passablement étendue, pour les classes riches ou aisées, au besoin signalé dans ce discours. (Note de la présente édition.)

sciences, expression de notre raison, consiste, sans contredit, à rechercher les moyens d'élever la condition de nos semblables.

Ce reproche n'est pas fondé. Dans le cours de cette année, j'aurai à cœur d'en disculper la science économique, et l'exposé que je vous tracerai des travaux auxquels a donné lieu la question de la population le réfutera, sans réplique, je l'espère. La renommée de justice et d'humanité qui s'attache à la mémoire des hommes par lesquels cette science a été inaugurée, répondait d'avance à cette accusation. Messieurs, un des premiers apôtres de l'économie politique dans le monde, un des hommes dont nous nous honorons le plus de suivre ici les traditions, a mérité qu'un monarque depuis infortuné prononçât de lui cet éloge qu'a confirmé la postérité : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. »

L'économie politique est l'un des fruits les plus remarquables des travaux de deux siècles. Le dix-huitième et le dix-neuvième, destinés à demeurer célèbres par les sympathies populaires qui les auront animés l'un et l'autre ; elle ne peut mentir à cette illustre origine.

Mais l'économie politique n'est pas la science suprême de la société ; elle vient après la religion, qui a la charge des âmes ; après la philosophie, qui tient la boussole des intelligences et les conduit dans les hautes régions d'où l'on plane sur toute l'étendue des domaines de la pensée ; après la politique, qui manie et modère les passions publiques. Elle est modestement la ménagère de la maison, la ménagère raisonneuse, il est vrai, qui se rend compte de ce qu'elle fait et de ce qu'elle voit. Elle est tenue de se borner à envisager l'être humain dans ses rapports avec la production et la répartition des produits. Ce n'est pas à elle qu'il appartient d'initier les hommes à la charité ; mais elle les suppose charitables et leur montre

que c'est leur intérêt, pendant que d'autres leur enseignent que c'est leur devoir. Elle leur prouve qu'ils ne peuvent qu'avoir du profit à s'aimer les uns les autres au lieu de se haïr, à s'assister au lieu de se dépouiller ou de se combattre.

Ceux qui lui font un crime de ne pas exciter dans les cœurs un généreux et ardent enthousiasme, ignorent quelle est sa nature et où s'arrête sa compétence. Ils lui donnent un conseil funeste ; ils la poussent à franchir les limites qui lui sont tracées ; car, généreuses ou non, les passions ne lui obéissent pas, et elle n'a pas le droit de leur parler. Elle s'adresse à l'esprit de calcul, et de notre temps, c'est un domaine qui s'est bien élargi. Elle invoque la raison ; est-ce donc si peu dans un siècle qui est fier d'être l'héritier et le continuateur du *siècle des lumières* ?

L'économie politique est la science qui traite des richesses, et elle doit s'y circoncrire ; mais, toutes les fois qu'elle est en présence de la population, elle est remplie de la même pensée dont s'inspirait Christophe Colomb lorsque, écrivant à la reine Isabelle pour l'apitoyer sur le sort des indigènes persécutés du Nouveau-Monde, il lui disait : « Madame, les Indiens sont la première richesse des Indes. »

Parmi les points de vue d'où la question de la population peut s'étudier, il en est qui offrent une riante perspective où l'œil se repose avec complaisance. Il en est, au contraire, qui inspirent la tristesse et provoquent de pénibles et sévères méditations. C'est sous ce dernier aspect que la question de la population s'est présentée à Malthus lorsqu'il composa son livre, qui est de circonstance aujourd'hui, comme au moment où il fut écrit.

Ce qu'on a nommé la théorie de Malthus a donné lieu à des controverses sans fin. Si Boileau eût vécu dans notre siècle, il aurait certainement mentionné cette polémique,

vive souvent, âpre quelquefois, dans la satire qu'il a consacrée à l'*Équivoque* ; car jamais on n'a autant disputé faute de s'entendre.

A l'époque où Malthus prit la plume pour produire son grand ouvrage, d'une extrémité à l'autre de l'Europe une question était posée, qui, plus que jamais, occupe et les maîtres de la science, et les hommes d'État, et les assemblées politiques, celle de l'amélioration du sort du plus grand nombre des hommes. Mais alors, on ne la discutait pas, selon les formes qui conviennent à un aréopage de législateurs ou de savants. On disputait, dans une arène baignée de sang, couverte de ruines et de deuil, éclairée des lueurs d'un embrasement terrible. L'Europe était en feu ; le sol tremblait et les trônes s'éroulaient. Les institutions des siècles passés étaient renversées, pêle-mêle, écrasant de leurs débris les hommes mêmes qui les avaient battues en brèche. Chez le peuple qui avait donné le signal de l'ébranlement général et de la conflagration universelle, en France, on adorait la Raison, et jamais on ne fut plus loin d'être raisonnable ; jamais on ne s'était écarté davantage du calme bienfaisant et de la modération dont la raison fait une loi. On était loyalement parti d'une vive sympathie pour les classes les plus nombreuses dont le sort était misérable, d'un généreux amour pour le genre humain tout entier, et on était arrivé fort sincèrement à des haines sangui naires contre ses propres concitoyens, encore plus contre l'étranger. C'est que les passions publiques, excitées par des hommes audacieux et bravées par des insensés, avaient brisé leurs liens et étaient devenues souveraines absolues. Toutes les fois qu'un peuple s'abandonne à ses passions, il s'expose à des aberrations épouvantables. S'il est vrai, comme un philosophe l'a dit, que les passions soient les vents qui gonflent les voiles du navire, il

ne l'est pas moins que le navire se perd lorsque ce n'est pas la raison qui tient le gouvernail.

Il y a un demi-siècle donc, dans toute l'Europe occidentale, une violente tempête était soulevée contre les gouvernements, avec lesquels, par une liaison naturelle, on confondait les classes privilégiées, les ordres puissants dans l'Etat, et les riches à quelque rang qu'ils appartenissent. Selon l'opinion dominante, toutes les souffrances humaines découlaient de la méchanceté, de la cupidité ou de l'orgueil des gouvernements : au contraire, les peuples, et surtout les populations les plus malheureuses, étaient l'image parfaite de l'innocence, de la candeur, de la vertu. Le bien et le mal étaient représentés, dans les doctrines du jour, l'un par les gouvernements et par les corps ou les classes qui les entouraient, l'autre par les populations, et surtout par les classes les plus souffrantes. Quiconque souffrait devait s'en prendre au gouvernement et à la société et non pas à soi-même.

Soufflées par des passions vindicatives, ces idées gagnaient du terrain de toute part, tant les gouvernements et les privilégiés avaient commis de fautes et multiplié les abus. A ce torrent toujours grossissant il fallait opposer une digue. C'est ce que tenta, en Angleterre, un ministre de la religion anglicane, homme d'une humeur douce, d'un esprit cultivé et étendu, Thomas-Robert Malthus. Il avait moins de trente ans lorsqu'il entreprit cette œuvre ardue, et c'est ainsi qu'il fut conduit à publier son *Essai sur la Population*.

Malthus pensait que l'imprévoyance, l'ignorance, les préjugés, la dégradation des gouvernés agissent sur les pouvoirs publics avec une très-grande énergie, de manière à former ou à maintenir les mauvais gouvernements. Il était non moins convaincu que, dans les Etats policés, l'individu est le principal auteur de ses

propres destinées, et qu'ainsi il est souverainement injuste en général de rendre la société responsable des souffrances individuelles.

Ces deux propositions étaient le contre-pied de celles qu'on proclamait alors comme des principes absolus, et d'où l'on tirait cette conséquence, que le premier besoin des peuples devait être de briser leurs gouvernements, et que l'homme pauvre n'avait rien de mieux à faire, pour améliorer sa condition, que de se mettre en révolte contre la société.

Mais Malthus donna à son enseignement une formule qui, bien que spéciale et restreinte, n'en était que plus propre à saisir les intelligences. Son attention s'était dirigée vers les causes et les effets de l'accroissement de la population. Il avait aperçu que l'on court un péril extrême, toutes les fois que les classes pauvres se multiplient sans discernement. Il peut, en effet, arriver alors que le nombre des hommes augmente dans un rapport qui excède l'accroissement des moyens d'existence et celui des capitaux qui fécondent le travail.

L'accroissement des moyens d'existence et l'accroissement du capital ont nécessairement des limites dans un espace de temps donné. Au contraire, l'accroissement de la population est pour ainsi dire illimité; en cela, l'espèce humaine ressemble à toutes les espèces animales dont la puissance de reproduction n'a pas de bornes. Si donc entre ces deux productions extrêmement inégales, la prévoyance humaine ne s'interpose, une calamité est imminente. Le nombre des bouches augmentant au delà des moyens d'existence, les classes pauvres reculent au lieu d'avancer. Chaque jour qui s'écoule, elles s'enfoncent d'un degré de plus dans la misère et l'abrutissement. C'est un abîme sans fond où elles courent le risque d'être précipitées, et où elles entraîneraient les empires eux-mêmes.

Tel est, en substance, le système de Malthus sur l'équilibre qu'il est indispensable de maintenir entre la population et les moyens d'existence, entre la progression du nombre des hommes et celle du capital appliqué à la production de la richesse ; et si les classes pauvres n'ont pas la volonté que cet équilibre soit conservé, si, à cet égard, leurs efforts soutenus ne sont pas mis au service de leur volonté énergique, nulle puissance humaine ne parviendrait à l'établir. C'est alors que la terre serait une vallée de misère et de larmes, pis que cela, un bournier de vices et d'infamie.

L'ouvrage de Malthus produisit aussitôt une sensation profonde. Il fut accueilli avec une satisfaction enthousiaste par un des deux partis qui se disputaient l'Europe. Le parti novateur, qui imputait tout le mal aux gouvernements et les qualifiait d'ulcères, et qui n'attaquait pas moins les institutions sociales, malmenait alors rudement ses adversaires. Il avait pour lui le grand nombre, pour lui le ressentiment causé par d'innombrables abus, pour lui la vaillante épée de la Révolution française victorieuse. L'autre parti, qui voulait le maintien des gouvernements et des anciennes institutions sociales, se voyait aux abois dans les pays même où la Révolution française n'avait pas ébranlé le sol sous ses pas triomphants. Malthus fut donc reçu de ce côté comme un sauveur. *L'Essai sur la Population* y fut salué comme un bienfait pour le monde, et on proclama que le modeste ministre du saint Évangile avait découvert la loi de l'ordre moral des sociétés, tout comme Newton avait dérobé à la nature le secret du mécanisme de l'univers. Le parti de la résistance avait enfin dans les mains une arme avec laquelle il espérait riposter heureusement aux attaques de ses ardents adversaires.

L'époque à laquelle nous appartenons n'a pas aban-

donné la poursuite des perfectionnements politiques et sociaux que voulaient les grands hommes du dix-huitième siècle, et que se proposa d'accomplir l'héroïque génération de 1789. Mais elle les poursuit dans un tout autre esprit que les hommes qui dirigeaient le mouvement, en France et en Europe, pendant les dernières années du dix-huitième siècle. Ce n'est pas un sentiment de haine et de renversement qui l'anime ; elle s'est placée sous les auspices de l'esprit de conciliation. Elle croit que les principes qu'on a opposés les uns aux autres, et pendant le dix-huitième siècle et à plusieurs autres époques, peuvent être mis d'accord. En politique, elle a cessé d'admettre que la liberté et l'autorité fussent nécessairement ennemies ; elle les considère comme répondant à deux ordres d'idées et de sentiments qui diffèrent, mais qui coexistent et doivent éternellement coexister dans le sein de l'homme. Elle estime que la philosophie, qui vit du libre examen, et la religion qui commande à l'homme la soumission, peuvent pactiser au lieu de s'assaillir pour s'entredétruire. Le monde est assez grand, la vie humaine est assez multiple et assez diverse dans son unité, pour que les grands principes que naguère on opposait deux à deux puissent renoncer les uns et les autres à l'empire absolu sans cesser de se satisfaire, et pour qu'à ces conflits d'idées qui se résolvaient en des chocs affreux de peuples et de factions, puisse succéder une manifestation régulière, dans des sphères distinctes, pour chacun des grands attributs de la pensée, pour chacune des formes du sentiment et de la raison. Dans le cas même où ces sphères viendraient à se rencontrer dans l'espace pour un moment, toute chance subsisterait encore pour la bonne harmonie, si les hommes consentaient à être charitables, comme la religion le leur ordonne, justes, comme la philosophie le leur conseille.

C'est de ce point de vue conciliateur qu'il faut examiner les idées dont Malthus est parti, de même celles de l'école novatrice qu'il affronta, et la doctrine spéciale de ce maître éminent sur la population, ainsi que les systèmes d'après lesquels l'opinion de Malthus est, de nos jours encore, qualifiée de barbare.

Dans les affaires générales du genre humain et des empires, la vérité a le plus souvent deux aspects, comme la terre a deux pôles, et ces deux aspects ne sont pas plus incompatibles que l'existence du pôle nord de notre planète n'est inconciliable avec celle du pôle austral. C'est que partout où des hommes sont organisés, deux forces se manifestent, primitives et spontanées l'une et l'autre, qui sont appelées à agir et réagir toutes deux. Au nom de chacune d'elles on peut et on doit invoquer, en vertu de la liberté humaine, la notion du droit tout comme celle du devoir. D'un côté, ce sont les gouvernements, de l'autre les peuples ; ou bien, à droite, la société dans sa masse collective, à gauche l'individu qui revendique la faculté de se tracer une orbite et de la parcourir, en y recueillant, après qu'il aura semé, le bien-être et l'estime. On a pu croire longtemps que la présence face à face de forces aussi diverses entraînait forcément un duel. Ce n'est pourtant qu'une dualité à laquelle il n'est point impossible de faire présider un accord constant. Les principes sur lesquels on est fondé à s'appuyer de part et d'autre sont également nécessaires, également respectables, également justes, également vrais, pourvu qu'on ne les développe pas au point de les rendre exclusifs et absolus, et, par conséquent, vexatoires et tyranniques.

Ainsi, lorsqu'on proclame qu'un gouvernement inepte ou pervers peut ruiner une nation, en anéantir les ressources matérielles, en déprimer l'intelligence et en abâ-

tardir le caractère, on énonce une proposition qui est exacte, et dont malheureusement on trouve plus d'une vérification dans l'histoire. Mais il est tout aussi exact qu'une nation qui sera paresseuse et ignorante, remplie de préjugés grossiers ou flétrie par le vice, forcera neuf fois sur dix son gouvernement à s'abaisser jusqu'à son niveau. La masse du peuple romain était avilie déjà lorsque le trône impérial fut occupé par de vils tyrans, et on ne peut dire avec certitude si l'infâme tyrannie qui alors pesa sur le monde fut l'ouvrage de ces princes dégradés ou de la multitude elle-même ; car, c'est pénible à avouer pour l'honneur du genre humain, Néron fut un souverain populaire. Il fallut au czar Pierre le Grand son génie pour triompher de la grossièreté des Moscovites, et, malgré tout son génie, il eût succombé à la tâche, s'il n'eût été comme eux sanguinaire jusqu'à la férocité. Si donc il est permis de soutenir que les mauvais gouvernements perdent le plus souvent les nations, on est aussi bien en droit de dire que des peuples vicieux obligent presque toujours les gouvernements à partager leur ignominie. Dans les sociétés policées de nos jours, l'action du gouvernement sur la nation, et la réaction de la nation sur le gouvernement sont réciproques, de chaque jour et de chaque instant, et les peuples ne sont plus fondés à adresser un reproche à leurs gouvernements sans en prendre d'abord la moitié pour eux-mêmes. Là particulièrement où existent des institutions représentatives, les nations sont la substance même des gouvernements, et si les gouvernements font le mal, il s'en faut de beaucoup qu'ils soient seuls comptables. Le mal alors a sa principale origine, ou dans les mauvais instincts du public qui en a été le provocateur, ou dans son ignorance qui l'approuve, ou bien dans sa lâcheté qui le tolère pendant que son intelligence le condamne, plus encore

que dans la perversité ou l'incapacité des gouvernements eux-mêmes.

Ainsi, pour qu'un peuple se perfectionne, il faut non-seulement qu'il ait un gouvernement éclairé, actif et honnête, mais qu'il se soit imposé la règle d'être tel lui-même. Le problème politique ne consiste pas à mettre le pied de la nation sur la gorge du gouvernement ou à livrer la nation garrottée à la merci d'une autorité despotique, mais à concilier ces deux puissances, à leur inspirer une bienveillance mutuelle, une mutuelle confiance, sans leur demander d'abdiquer jamais leur raison ni leur volonté. C'est difficile à obtenir, me direz-vous. Oui, sans doute; mais il est plus que difficile, il est impossible de faire fleurir l'État là où le gouvernement et la nation vivent dans une défiance inquiète et implacable, toujours la main sur la garde de leur épée. Difficulté pour difficulté, j'aime mieux celle qui peut faire la force, la grandeur, la prospérité de la patrie, que celle qui nécessairement en paralyse les ressources et l'énergie, en trouble l'intelligence et en obscurcit la gloire.

De même, entre la société et l'individu, il ne faut point enseigner que la société soit responsable du sort de chacun. Sans doute il est donné à la société d'exercer une grande influence en faveur de l'amélioration des existences individuelles, mais elle ne peut pas tout, et l'individu peut pour le moins autant qu'elle. Ce que peut la société, c'est de tendre une main amie à l'homme isolé, c'est de lui montrer le chemin dans son jeune âge, et de lui disposer d'espace en espace, tout le long de la voie, des appuis tutélaires. Mais aussi il appartient à l'homme de saisir cette main qu'on lui présente, de se souvenir du bon chemin qu'on lui aura indiqué, de revendiquer à propos la protection à laquelle la loi et

l'équité lui donnent droit, de pratiquer les bons préceptes dont on l'aura muni au départ. Ni en bas ni en haut, pour personne la vie n'est possible, surtout dans les sociétés libres, qu'à la condition de suivre les bonnes leçons qu'on a reçues et d'exercer de l'empire sur soi-même. De quel droit donc accuserait-il la société et se révolterait-il contre elle, celui qui aurait commencé par se mettre en rébellion contre sa propre conscience?

Pour aborder utilement la question de la population, il faut être animé de cet esprit d'équité et de bon sens qui refuse de se livrer à un principe isolé pour s'y absorber, et qui au contraire tient compte des principes divers qu'il faut toujours combiner. Malthus lui-même obéissait, beaucoup plus qu'on ne le croit communément, à cette inspiration moyenne qui nous porte à nous tenir en garde contre l'absolu et à prendre en considération les données diverses des problèmes, les faces diverses des phénomènes et, quand il s'agit des personnes, les droits de tous. « Il est très-probable, répondait-il à un de ses critiques, qu'ayant trouvé l'arc trop courbé d'un côté, j'aie été porté à le recourber trop de l'autre, dans la vue de le redresser; mais je serai toujours disposé à faire disparaître de mon ouvrage ce qui sera considéré par les juges compétents comme ayant une tendance à empêcher l'arc de se redresser et à faire obstacle aux progrès de la vérité. »

Le problème de faire jouir d'une existence passable la portion des ouvriers qui en est dénuée se présente de nos jours avec non moins d'urgence que du temps de Malthus, et sur des proportions plus grandes, parce que, jusqu'à lors confiné dans l'enceinte de la Grande-Bretagne, le système manufacturier, auquel il est impossible de ne pas attribuer, pour une bonne part, dans les circonstances présentes, la multiplication des classes les plus

dénuées, s'est étendu à la plupart des États de l'Europe ; déjà même il a franchi les mers et il envahit les États-Unis avec la rapidité qui caractérise tous les modes d'expansion de la race anglo-américaine.

J'ai dit : Non moins d'urgence. Ce n'est pas que les classes ouvrières aient pris une attitude menaçante ; on les voit partout, et dans les pays libres plus qu'ailleurs, rester soumises à la loi, et montrer de l'éloignement pour la sédition. L'expérience, cette maîtresse d'école dont les leçons coûtent cher, leur a appris, comme à tous, qu'il ne faut rien attendre de la violence. Leurs dispositions, désormais paisibles, leur créent ainsi un titre de plus à la sympathie active des hommes éclairés et généreux. Mais, dans ces temps de calme, dont la paix semble nous promettre une longue continuation, une noble rivalité s'est établie entre les peuples les plus avancés, afin de se guérir de la lèpre de la misère, qui se présente le plus souvent accompagnée de la dégradation morale. C'est un triste aveu que la civilisation est forcée de faire, que, dans nos États libres qui se glorifient tant de leur progrès, il y ait une classe d'hommes dont la condition est voisine de l'abjection, et que cette classe paraisse devoir se propager au delà de tout ce qu'on avait vu dans la plupart des sociétés passées. Les nations civilisées, émues de l'affligeant spectacle qu'elles offraient ainsi, ont donc pris la ferme résolution de remédier au mal, autant qu'il dépendrait d'elles. Elles s'en font un point d'honneur ; un sentiment d'humanité les y pousse, et l'esprit de la civilisation moderne leur commande de ne rien épargner pour y réussir. Elles voient que c'est nécessaire à leur sécurité même ; elles comprennent les enseignements de l'histoire, qui leur dit que lorsque dans un grand État on laisse se former une multitude, on doit s'attendre à être perpétuellement ballotté entre l'a-

narchie et le gouvernement absolu, et à n'être délivré de l'un de ces jougs que pour courber misérablement le front sous l'autre.

La civilisation moderne, pour accomplir cette laborieuse tâche, a des ressources dont manquait tout ce qui l'a précédée, et qui sont propres à inspirer de l'assurance. C'est ainsi qu'elle se présente dans la carrière avec le sentiment chrétien d'une large solidarité, dont une éducation de dix-huit siècles a dû imprégner tous les cœurs. Dans la plupart des grands États, les idées de justice se révèlent, en politique, par l'égalité civile substituée aux nombreuses inégalités qu'autrefois consacrait la loi. Sous toutes ces influences, la notion des droits et des devoirs réciproques s'est épurée et est devenue de plus en plus favorable aux classes déshéritées, et ces classes au surplus sont investies dans l'État d'une puissance qu'elles n'ignorent pas, et qui rend impossibles à leur égard l'oppression et l'injustice. Et puis, indépendamment de tous ces mobiles, sous l'impulsion desquels il est impossible que l'accroissement de la richesse générale ne tourne pas au profit des classes souffrantes, dans une proportion qui correspond à ce qu'elles auront mérité, la civilisation moderne a un arsenal toujours croissant de découvertes qui multiplient la puissance créatrice de l'industrie; enfin, elle a un approvisionnement chaque jour plus considérable de capitaux pour mettre ces découvertes en action et leur faire engendrer des produits.

Qu'est-ce à dire? sinon que la part de produits destinée à chacun des membres de la société doit augmenter chaque jour, à la condition cependant que les masses populaires aient soin de ne pas se multiplier au delà de l'accroissement possible des moyens de travail et d'existence, et qu'au contraire leur nombre, tout en grossis-

sant, suive une progression moins accélérée que la production? L'amélioration individuelle serait d'une rapidité surprenante, si l'accroissement de la population était mesuré, et si l'éducation professionnelle, perfectionnant le producteur lui-même, pendant que les procédés des arts deviennent intrinsèquement plus parfaits, le mettait personnellement en état de donner sans cesse, toutes choses égales d'ailleurs, un nouveau surcroît de produits pour une même dose de travail.

Ainsi, Messieurs, nous voici ramenés en face des recommandations de Malthus sur la reproduction de l'espèce : que la population modère son accroissement, de manière à rester en arrière de l'augmentation des moyens de travail ou d'existence ; qu'elle ait sur soi assez d'empire, sur ses penchans assez d'ascendant pour que cette règle soit fermement maintenue ; qu'elle travaille opiniâtrément sur elle-même de manière à se rendre plus habile ; que de plus en plus elle se montre économe et honnête, afin de s'approprier, par l'épargne, de nouveaux instruments de travail ou d'obtenir qu'on lui confie une partie des anciens.

C'est ainsi que le problème, pour être résolu, s'il peut l'être (et ma conviction personnelle est qu'il le sera), suppose une double action : à savoir, la mise en œuvre énergique, incessante, dévouée des forces publiques, et un travail persévérant et opiniâtre des classes ouvrières sur elles-mêmes.

Que si l'on se plaignait de ce que les résultats doivent longtemps se faire attendre, nous répondrions qu'il faut avoir plus de confiance dans le pouvoir de la civilisation. Lorsqu'une masse comme celle des grandes nations modernes, pourvue d'aussi immenses moyens, voudra se mettre en mouvement, avec ensemble et harmonie, quelque vaste que soit l'œuvre qu'elle se sera proposée,

elle l'aura vite accomplie. On dit que la civilisation de nos jours, par quelques-unes de ses inventions, semble dévorer le temps; c'est une formule plus exacte et meilleure de dire que, lorsqu'elle le veut, elle donne au temps une fécondité jusqu'alors inconnue.

Et enfin que ceux qui seraient portés à prendre de l'humeur de ce que l'œuvre serait lente à s'accomplir, se rappellent ce qu'il a fallu d'années pour affranchir la bourgeoisie, ce qu'il en a coûté de veilles et d'efforts, de douleurs et de sacrifices à nos pères, pour qu'un jour enfin Sieyès pût justement écrire en faveur du Tiers-État son manifeste, à jamais mémorable par la vérité et l'opportunité du titre même qu'il porte.

VIII

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1847-48.

La liberté du travail.

MESSIEURS,

Aujourd'hui je vous entretiendrai d'un principe qui domine la science économique tout entière, qui l'a renouvelée de fond en comble, de même qu'il a fait subir à la politique une complète métamorphose. Je veux parler de la liberté; car, c'est une remarque qui ne vous aura pas échappé, l'économie politique s'appuie sur les mêmes principes que la politique. Elle dérive comme elle

de la morale dont elle applique les principes généraux aux sujets qui sont de son ressort. Parmi ces principes généraux on n'en voit pas qui doive être rangé plus haut que celui de la liberté, la liberté dans son acception la plus large; non pas seulement la liberté de l'individu, qui déjà est infiniment respectable, mais la liberté collective de la société, c'est-à-dire l'ordre.

Jusqu'à des temps bien voisins de nous, Messieurs, nos pères y ont assisté, la société politique avait pour origine la conquête, et pour lien la force. L'économie politique, autant qu'elle existait alors à l'état de science, était en désaccord avec l'économie réelle de la société. Les opinions dominantes et les faits la heurtaient, la comprimaient, l'empêchaient de se produire. Elle se bornait à des protestations, celles-ci d'une courageuse hardiesse, celles-là ingénieuses. C'était tantôt la fable imaginée sous le nom d'*Utopie* par un grand magistrat, le chancelier Morus, tantôt le cri énergique poussé par l'honnête Vauban, grand militaire et citoyen vertueux, au spectacle de la misère publique, ou la peinture de la pacifique Salente arrangée pour le petit-fils d'un roi trop belliqueux par la suave éloquence de Fénelon.

Les premières sociétés politiques qui aient été conformes dans leurs formules générales aux principes de la morale la plus avancée, je veux dire de la morale chrétienne, sont celles qui se sont organisées à la suite de l'ébranlement causé dans le Nouveau-Monde par l'indépendance des Etats-Unis, dans l'ancien par la Révolution française. On peut dire des hommes dont les écrits et les efforts personnels préparèrent ou accomplirent ce grand changement sur la terre, ce que Voltaire disait de Montesquieu à propos de sa célèbre composition de *l'Esprit des lois* : Le genre humain avait perdu ses titres, ils les ont retrouvés. C'est de ce même essaim

d'hommes éminents que sortit l'économie politique, et cela devait être : l'économie règle les intérêts, de même que la politique règle l'état des personnes : celle-ci gouverne, celle-là administre. Aux nouveaux rapports adoptés pour les personnes correspondait un nouveau règlement pour les intérêts ; à un nouveau mode de gouvernement, un mode nouveau d'administration. Les grandes intelligences du dix-huitième siècle, qui avaient découvert dans quel esprit devaient être réglés désormais les rapports des personnes dans l'Etat, devaient poser les fondements de l'ordre nouveau pour la gestion des intérêts. Il se fit entre ces hommes supérieurs une division du travail, et ce ne furent pas toujours les mêmes qui indiquèrent la solution des problèmes politiques et celle des problèmes économiques. Notre Turgot cependant eut le mérite d'être également distingué parmi les initiateurs de la réforme économique et parmi ceux de la réforme politique ; et de l'autre côté du détroit, si Adam Smith eût vécu quelques années de plus, il eût publié un traité politique qu'il avait longtemps médité, et qui lui eût assuré de même la double palme. Mais, tous tant qu'ils étaient, ils concoururent aux deux parties de l'œuvre, par la bonne raison qu'elles sont inséparables. Elles le sont si bien que vous voyez constamment le progrès économique suivre le progrès politique. C'est une vérité dont vous trouveriez la confirmation à chaque page dans l'histoire, si vous la preniez depuis l'origine des temps. Si bien qu'on est en droit d'affirmer que tout changement politique qui n'amène pas quelque bonne modification économique, usurpe un nom qui ne lui appartient pas, lorsqu'il s'intitule progrès.

Pour apercevoir ce mouvement parallèle entre le progrès politique et le progrès économique, consultez,

par exemple , les annales des premières années de notre Révolution.

La liberté politique une fois admise entraînait à sa suite la liberté dans le travail : la suppression définitive des maîtrises et des jurandes en France fut exactement contemporaine de la déclaration politique des droits de l'homme.

L'existence, comme caste privilégiée, d'une noblesse militaire supposait la perpétuité des haines nationales. La suppression des privilèges nobiliaires en 1789 impliquait l'adoption d'une politique nouvelle, fondée non plus sur l'isolement des nations, mais sur l'harmonie du genre humain. Le bon accord des nations une fois reconnu pour le fondement de la politique internationale, la liberté du commerce en devenait la conséquence obligée. C'est ainsi que le tarif de douanes de la Constituante fut libéral à un degré remarquable. Cette grande assemblée était conduite vers le même but par un autre chemin : la notion générale de l'égalité devant la loi se traduit naturellement par l'égalité proportionnelle de l'impôt, et par cette autre règle , qu'on ne doit d'impôt qu'à l'État. De là, il n'y a qu'un pas à l'abolition des monopoles commerciaux, et à la reconnaissance du droit qu'à chacun de se procurer sur le marché général du monde les objets dont il a besoin , sans que personne au dedans puisse s'arroger un droit à la préférence , puisque cette préférence se résoudrait en un surcroît de prix, c'est-à-dire en une redevance que l'acheteur paye au vendeur.

Par ce coup d'œil sommaire sur les premières années de la Révolution française, vous distinguez déjà les principaux aspects que prend la liberté dans l'économie politique. Revenons-y d'une manière plus explicite.

La liberté du travail, quoi qu'elle soit une, se présente

sous deux formes bien distinctes. Il y a d'abord la liberté du travail dans le sein de la nation, celle en vertu de laquelle chacun prend la profession qui lui convient, a la pleine disposition de son capital, cultive, fabrique ce qu'il lui plaît, par les procédés de son choix, sans que personne ait rien à y redire, du moment qu'il ne paralyse pas la liberté réciproque du voisin et qu'il se conforme aux réglemens généraux sur l'hygiène et la sûreté publiques ; celle-ci se nomme la libre concurrence. Ensuite, il y a la liberté du travail sous l'égide de laquelle vous avez le droit d'aller chercher, en quelque lieu de la terre que ce soit, les matières et les instruments de votre industrie, et d'échanger à votre gré les produits de votre travail contre d'autres productions que vous rapportiez librement dans votre patrie ; cette autre liberté du travail se désigne ordinairement par le nom de liberté du commerce. Ces deux formes de la liberté du travail ainsi définies, arrêtons-nous sur l'une et sur l'autre.

L'économie politique suppose l'individu placé dans la société avec les bénéfices et les charges de la liberté. La politique aujourd'hui considère l'homme comme étant assez éclairé, assez digne de confiance pour faire sentir l'influence de sa main sur le gouvernail de l'État, tout au moins sur celui de la province ou de la commune. L'élection qui, dans les sociétés primitives, sous le régime théocratique où vécurent de grands empires, se faisait exclusivement de haut en bas, maintenant, dans les sociétés les plus avancées, s'opère de bas en haut ; des centaines de mille, des millions (1) d'individus y pren-

(1) Ce discours a été prononcé deux mois avant la révolution de 1848. A cette époque, les élections pour la Chambre des députés, au lieu d'être faites comme aujourd'hui pour le Corps législatif, par le suffrage universel, l'étaient par 200,000 censitaires seulement. De même les élections départementales. Mais les élections communales l'étaient déjà par un nombre très-considérable de personnes. (Note de la présente édition.)

nent part, et à ce titre s'immiscent officiellement dans l'œuvre compliquée du gouvernement de la société, et dans l'agencement délicat des relations internationales. Du moment que l'individu est investi par la politique d'attributions de cette importance, à plus forte raison doit-il être réputé capable de conduire ses affaires personnelles. Puisqu'il est supposé d'un jugement assez ferme pour que les accidents, les secousses et les périls qui surviennent sur l'orageuse mer de la politique ne le troublent pas, et pour qu'il marche droit sous le vent des passions publiques, à plus forte raison doit-il être regardé comme ayant en lui assez d'énergie et de ressources pour parer à toutes les difficultés que les vicissitudes de l'industrie peuvent lui susciter, en mettant à profit tous les moyens d'assistance qu'offre une société façonnée au travail, pourvue de capitaux, et non moins abondamment pourvue en sentiments d'une bénévolence mutuelle.

Dans les anciennes sociétés, la majorité des hommes subissait dans son travail, comme dans le reste de son existence, un patronage excessif. Ce joug, jusqu'à un certain point, se justifiait par l'absence du discernement et de la prévoyance chez la multitude. Le grand nombre était incapable de se ménager un avenir, un lendemain, et pour lui la liberté eût été un présent funeste. Aujourd'hui, le grand nombre est, de par la loi politique, et de par la valeur intrinsèque des hommes, mûr pour la liberté. La liberté est un bien qui lui est acquis dans la carrière de l'industrie comme dans l'arène politique. Ainsi la concurrence, par laquelle se manifeste dans l'industrie la liberté, n'est rien moins que la sœur jumelle de la liberté politique : c'est dire si elle doit être respectée.

J'ai parlé des charges de la liberté. Dans l'industrie

comme ailleurs, c'est un fardeau qui, s'il est glorieux, n'en est pas moins lourd, et pour que les hommes pussent en recevoir le dépôt, il leur a fallu l'initiation d'une longue suite de siècles. Ainsi, dans les mystères des religions antiques, l'initié n'arrivait à la connaissance des secrets du sanctuaire, qu'après avoir traversé de formidables épreuves, après être passé par l'eau et par le feu. La liberté, qui élève notre âme, qui développe notre esprit et nous rend dignes de l'empire de la création, la liberté tant voulue de nos pères, la liberté conquise à jamais, il faut le croire, par leurs héroïques efforts, fut le fruit d'une longue et pénible lutte. Ne nous abusons pas, Messieurs, il n'est pas possible de l'exercer sans de continuels labeurs. Le repos auquel cependant nous faisons tous profession d'aspirer, n'est point fait pour l'homme libre sur la terre. Il peut y avoir du repos dans l'esclavage, de même qu'il y en a dans la tombe; il n'en est pas dans la liberté.

Cette perspective d'une lutte sans fin dans la vie de l'homme libre a effrayé quelques esprits, et les a tellement émus qu'ils ont tourné le dos à la liberté. Toute lutte, lorsqu'elle est vive, a ses périls et ses angoisses. La liberté politique est semée d'écueils : la liberté de l'industrie, la concurrence, porte avec elle un aiguillon qui se fait quelquefois cruellement sentir. Des écrivains dont les appréhensions ont dans le public plus d'écho qu'on ne le croit, n'ont pu soutenir le spectacle de ces dangers et de ces peines, et c'est ainsi que, lorsque la société avait définitivement franchi le seuil de la liberté politique et industrielle, on s'est mis à parler de rebrousser chemin. Ceci, Messieurs, n'a rien, qui doive vous surprendre; le cœur humain est sujet à ces incon- séquences, et l'histoire nous en offre mille exemples. Le peuple hébreu, lorsqu'il fut dans le désert, se mit à

regretter son esclavage, parce que le régime des oignons d'Égypte lui souriait plus que celui de la manne dont il fallut longtemps se contenter avant d'arriver dans la terre promise.

Les hommes qui voudraient supprimer la concurrence font à peu près de même, Messieurs. Ce que je vois de plus clair dans leurs différents systèmes, c'est l'abandon de la liberté, c'est la perte de ce trésor acheté par tant de sacrifices. Quant aux oignons d'Égypte qu'on nous promet, je ne sache pas que le genre humain eût la satisfaction de les savourer avant de s'être placé sous le drapeau de la concurrence. Je tiens pour constant qu'il était alors beaucoup plus misérable qu'en ce moment ; et je me méfie des fruits exquis que les adversaires de la concurrence nous montrent en perspective et nous font admirer en peinture. Seule la liberté, Messieurs, nous donnera l'adresse et la force nécessaires pour récolter abondamment les biens de la terre, de même que seule elle soutient notre pensée dans ses efforts pour escalader le ciel et ravir à la sagesse divine des lambeaux de ses secrets. Et quand nous aurions les mains pleines de la *graisse de la terre*, seule elle y donnerait de la saveur.

La concurrence ne place pas nécessairement l'homme dans les conditions désespérées qu'on a représentées. Elle lui impose une lutte, gymnastique salutaire pour son âme, tournoi où le prix est remporté par la société elle-même, non moins que par l'individu qui triomphe. Je crois vous l'avoir montré dans un des cours précédents, la concurrence est la source d'où découlent presque tous les perfectionnements industriels dont l'influence sur la prospérité publique et sur l'avancement des sociétés est si grande. Et quoique la concurrence oblige l'homme à mettre sans cesse en jeu son ressort personnel, quoiqu'elle lui rappelle continuellement qu'il est le dépositaire

taire de ses propres destinées, elle ne le condamne pas pour cela à l'isolement. De ce que la concurrence est la loi industrielle, il ne faut pas conclure qu'il n'y a plus dans l'industrie que des spadassins solitaires, tirant les uns sur les autres, chacun du sommet de la colonne où, Stylite d'un nouveau genre, il se serait perché. Les sages qui ont recommandé le régime de la concurrence, n'ont pas dit à l'homme d'effacer de son cœur l'honneur, la probité, la dignité, non plus que la bienveillance. Ils lui ont dit qu'il était l'émule de ses semblables, et non pas qu'il était leur ennemi et qu'il eût à choisir de faire de son prochain sa proie, ou d'en être dévoré lui-même.

La concurrence, Messieurs, a son complément dans un autre mobile qui, grâce à Dieu, ne s'éteint pas sur la terre, qui gagne du terrain chaque jour au lieu d'en perdre, et qui résulte du sentiment de la solidarité, de la fraternité, de la charité. Arrachez du cœur humain ce sentiment, alors, je l'admets, la concurrence sera un fléau ; elle agira sur la société comme un dissolvant, elle isolera tous les hommes. Un savant philosophe l'a dit, l'isolement est le cachet des sociétés naissantes qui ne sont pas cimentées encore, ou des sociétés caduques qui s'en vont en poussière. La science physique enseigne que tout corps matériel résulte de l'équilibre variable mais continu de deux forces, l'une qui tend à séparer les molécules, l'autre qui tend à les rapprocher. Ces deux forces doivent se retrouver et se retrouvent à un haut degré de puissance dans toute société passablement constituée. Elles consistent, l'une, dans le sentiment de la liberté manifesté en industrie par la concurrence, l'autre, dans ce qui est à la fois l'essence de la religion et la source de la sociabilité, ce que je nommais tout à l'heure la solidarité, la fraternité, la charité.

L'économie politique suppose ainsi l'existence simul-

tanée de la concurrence et du sentiment chrétien, que vous appellerez comme il vous plaira, la sociabilité, la solidarité, la fraternité, ou la charité, tous ces termes pour nous ici sont synonymes. Ce ne sont pas deux principes en antagonisme ; ce sont deux forces qui concourent à constituer la société, et dont la double présence est une mutuelle garantie contre des excès opposés. Ainsi, Messieurs, lorsque l'économie politique vous vantera la concurrence, gardez-vous de la considérer comme une science sans entrailles, qui, à la façon de l'impitoyable génie de la guerre, au gré duquel les hommes ne sont que de la chair à canon, poursuivrait les progrès de la production, en broyant les générations sous les roues de fer de son char. L'économie politique, en même temps qu'elle voit dans l'homme une force productive, se souvient que c'est un être pensant, et ne perd pas de vue que c'est un être aimant. Elle n'a qu'une action bornée sur ses facultés pensantes et ce n'est pas elle qui a pour mission de développer en lui les facultés aimantes ; mais elle les reconnaît et y cherche un point d'appui. Elle suppose la société organisée de telle sorte que rien ne soit négligé de ce qui peut fortifier chez l'homme le triple ressort de l'activité, de l'intelligence et de la sympathie. Elle tient pour établi que le riche et le fort voient dans le pauvre et le faible leur frère selon la religion et leur égal devant la loi. Elle part de l'hypothèse qu'il existe dans la société des institutions tutélaires de nature diverse, les unes nées du principe d'association qui rapproche les hommes sur le terrain de la réciprocité, les autres suscitées par la charité publique ou privée, et enfin qu'une autorité éclairée sait dans les circonstances extraordinaires trouver de grands moyens d'action pour alimenter le travail ou subvenir aux besoins qui se déclarent impérieusement ; elle admet ainsi que, même

dans les temps difficiles, celui qui sait et veut travailler trouve le travail qu'il lui faut ou à défaut de travail un secours momentané pour le cas où sa prévoyance personnelle ne lui aurait pas ménagé quelques ressources. Elle suppose que tout cela est parce que cela doit être, et que, hors de là, la société présente un grand désordre ou une grande oppression; elle ne le suppose pas en vain, car pour tout homme impartial il est clair que la société moderne se constitue de plus en plus sur ces bases acceptées comme un fait par l'économie politique. L'isolement n'est donc pas, qu'on en ait dit, le dernier mot ou la tendance dominante de la science économique (1); il ne l'est ni à l'égard des individus, ni à l'égard des États. Et ici nous voilà arrivés à l'autre forme de la liberté du travail, la liberté des relations commerciales entre les peuples.

La pensée qui a dominé jusqu'ici dans la politique internationale de tous les États a été celle de l'isolement. On parlait de l'hypothèse que les intérêts des divers États étaient incompatibles, et c'était la vérité, du moment que les gouvernements cherchaient à se prendre les uns aux autres leur territoire. L'économie politique suivie par tous les cabinets reposait de même sur l'isolement. Chaque nation se proposait de produire sur son sol tout ce dont elle avait besoin, ou plutôt, comme on ne pouvait se dissimuler les avantages du commerce, comme il n'y avait eu que le gouvernement égyptien d'il y a quarante siècles, qui eût cru possible d'interdire le trafic avec les autres nations, on avait adopté pour programme com-

(1) Les discours qui suivent expliquent plus clairement ce qui cependant est déjà indiqué ici, que, les attributs de l'homme pouvant se ranger sous deux têtes de colonne, qui seraient, l'une la personnalité, l'autre la sociabilité, l'économie politique tient un compte égal de ces deux grandes forces, ce qui exclut la tendance à faire prédominer l'isolement.

mercial de vendre aux étrangers sans leur rien acheter. Ce système, qui parut une merveilleuse découverte aux hommes d'État d'il y a cent cinquante ou deux cents ans, tant ils étaient dupes eux-mêmes de leur désir de tromper l'étranger qu'ils considéraient comme un ennemi naturel, était tout simplement chimérique ; car comment l'étranger s'acquittera-t-il après qu'il nous aura acheté nos productions, à moins de nous donner les siennes ? Et si tous les peuples se rallient au plan de vendre sans rien acheter, j'aperçois bien des vendeurs, mais où sont les acheteurs ? Ce méchant paradoxe a eu cependant un succès infini. Il a fait le tour du monde. Tout achat au dehors a été appelé *un tribut payé à l'étranger*, comme s'il y avait un tributaire dans une transaction librement consentie de part et d'autre, et où les deux parties trouvent leur compte. Chaque nation s'est efforcée de vendre le plus aux autres États, en leur achetant le moins. Sans la contrebande qui venait, j'allais dire heureusement, rétablir l'équilibre, le commerce du monde eût été anéanti. Chaque peuple eût vécu dans l'enceinte de sa muraille de la Chine. Il n'y aurait plus eu d'échange que d'une seule chose, les coups de canon !

L'économie politique croit que les États civilisés composent un grand corps dont les membres doivent communiquer librement, profiter tous des faveurs particulières que la Providence a faites à chacun, et jouir des productions par lesquelles chaque contrée se distingue et où chaque peuple excelle. C'est une grande famille unie par la communauté de la religion, des mœurs et des usages ; une vaste association où déjà les idées s'échangent librement pour le bien de tous, et où les produits matériels doivent se troquer de même. Doués d'une aptitude égale et diverse en même temps, disposés à se mettre promptement à l'unisson dans la

pratique des arts industriels, tous admis à puiser, sous les auspices de la paix, au même réservoir de capitaux, il n'y a pas de raison pour que les peuples civilisés ne se montrent pas en industrie les dignes et heureux émules les uns des autres. Ils n'ont qu'à le vouloir.

La pensée de cette sainte-alliance est, sur une échelle plus grande encore, la même idée de la fraternité humaine que je recommandais tout à l'heure pour l'organisation de l'industrie dans l'intérieur de chacun des États. Les traditions les plus respectées nous apprennent à envisager cette fraternité ainsi largement entendue comme le point de départ du genre humain. Mais vous n'êtes pas sans avoir remarqué, Messieurs, que les traditions religieuses placent souvent dans le passé ce qui doit servir de but à l'avenir. Le moment semble venu où il faille s'écrier : Dieu le veut ! Les inventions les plus merveilleuses font disparaître les distances, et convient les hommes des climats les plus éloignés à se traiter en amis, à abjurer leurs préjugés et leurs haines, à se jeter dans les bras les uns des autres. Les montagnes élevaient des barrières insurmontables entre les territoires ; le génie de l'homme les perce de part en part. La mer, qui séparait les contrées, les réunit désormais. *L'ultima Thule* est à nos portes ; le peuple que le poète représentait comme écarté du reste du monde par la mer (*toto divisos orbe*) est celui qui, à la faveur de la mer elle-même, a le plus de relations avec toutes les parties de la terre, et dont les essaims se répandent le plus facilement sur tous les continents, sur tous les archipels. Chaque jour une découverte nouvelle vient relier davantage les peuples. La célérité qu'avait donnée la vapeur pour franchir l'Océan et pour voler sur la surface de la terre, est déjà dépassée dans une proportion inouïe. L'électricité est venue donner à la transmission des idées

des ailes d'une rapidité fabuleuse. C'est une vitesse qui ne peut plus se comparer qu'à celle de la pensée. Désormais une nouvelle pourra faire le tour du monde dans une fraction de seconde, et déjà le peuple qui a plus que tout autre le sens et le goût de la vitesse, celui des États-Unis, avec l'activité qui est son caractère, établit cette communication électrique, à l'usage du commerce, sur un réseau dont le développement total sera de 13 à 14,000 kilomètres, treize ou quatorze fois le diamètre de la France!

Ainsi, Messieurs, quand l'économie politique, repoussant le système de l'isolement, érige en principe la liberté des relations entre les hommes de tous les pays, elle a pour elle une mystérieuse puissance à laquelle les hommes obéissent malgré leurs préjugés et leurs passions, la force des choses.

De nos jours, néanmoins, pendant que les découvertes de l'esprit humain favorisent cette fusion générale des intérêts, cette noble et consolante pratique de la fraternité; pendant que les peuples, avec l'entraînement de l'enthousiasme, se font les instruments de la volonté supérieure qui nous y pousse, en choisissant pour l'objet de leurs plus vastes entreprises financières l'établissement des voies ferrées, moyens nouveaux et incomparables de communication et d'échange, il est devenu de mode, dans certaines coteries de recommander plus que jamais l'isolement. Aujourd'hui la Chine elle-même abat son antique muraille et ouvre ses ports aux productions étrangères; c'est le moment qu'une certaine coterie choisit pour exhorter les nations de l'Europe à ériger chacune sa muraille autour de ses frontières. Ne trouvez-vous pas que le conseil est frappant d'à-propos?

Dans votre bon sens, vous seriez tentés de croire que si quelque Christophe Colomb découvrait une terre ou

le blé germât spontanément, et où la nature offrit le fer à l'état natif sous forme de barres qu'il n'y aurait qu'à ramasser, ce serait un bienfait pour la civilisation entière, qui a tant de peine à nourrir fort médiocrement les populations ou à leur donner les instruments du travail : au gré d'une certaine doctrine qui s'arroge le nom du *travail national*, vous commettriez une erreur condamnable. Cette libéralité de la nature serait une calamité du genre de la peste, et il faudrait s'en garer par une triple barrière de droits ou par le mur à pic de la prohibition. Nos ouvriers ne mangent pas de viande, parce que la France n'en produit pas assez, et c'est ainsi qu'une population rachitique multiplie dans nos villes : en vertu de la même doctrine, on proclame que l'entrée du bétail étranger serait comparable, dans ses effets, à une *invasion de Cosaques*. Ce système, qui proscriit l'abondance et le bon marché, se produit au grand jour. Dans notre siècle de lumières, il se donne pour la vraie science. Il est accueilli en bons lieux avec une parfaite considération, et il jouit d'un grand crédit dans l'État. Comme dit La Bruyère : « Que manque-t-il à cette *aberration* pour être bizarre et incompréhensible, que d'être lue dans quelque relation de la Mingrélie ? »

Au milieu de ce soulèvement d'intérêts abusés, l'économie politique, au lieu de se troubler, songe à l'apologue du serpent qui a eu beau mordre et n'a pas ébréché la lime. Qu'on attaque ses principes tant qu'on le voudra, ils sont impérissables. Ce sont des vérités dont la Providence avait placé le germe dans le cœur de tout homme généreux, que la sagesse humaine a inscrites en tête de notre Charte constitutionnelle et sanctionnées par cent articles de nos codes. C'est la liberté du travail, c'est le droit de propriété, c'est l'égalité devant la loi.

La liberté du producteur est manifestement violée si

on lui interdit d'acheter où il veut, au dehors aussi bien qu'au dedans, les matières et les appareils dont il a besoin. Le droit de propriété est méconnu si je ne puis disposer des fruits de mon travail de la manière qui m'est la plus avantageuse, en les exportant où il me plaît, ou si l'on empêche l'étranger de venir me les acheter en repoussant ses propres productions. Le principe de l'égalité devant la loi est atteint si je suis contraint d'acheter cher à mon voisin ce que je trouverais à meilleur marché hors de France, pendant que lui ne me paie que la juste valeur de ce que je lui vends, parce que je travaille bien et qu'il travaille mal. C'est une contribution que je lui sers et que je ne lui dois point. La morale publique est blessée si, pour maintenir la prohibition absolue par laquelle des intérêts privés se font protéger, on viole le domicile des citoyens, on encourage la délation soldée, ou si l'on pratique à la frontière ces ignominieuses *visites à corps*, qui semblent un legs de la brutalité des temps les plus barbares. Si la législation sanctionne ces injustices et ces violences, citoyen, je m'y sou mets, parce que je suis forcé de me soumettre à la loi ; mais disciple ou organe de la science, je proteste. En présence de ces abus ou de ces excès, l'économie politique répétera, jusqu'à ce que justice ait été faite, la définition profonde de Montesquieu : *Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses*. Donc toute loi qui est contraire à la nature des choses est un instrument d'oppression.

Il y a dans ce mot de *travail national*, avec lequel on combat la liberté du commerce, un prestige contre lequel il est bon de se prémunir. Le travail ! qui ne serait empressé de l'honorer ? Avant d'accorder notre hommage cependant à qui que ce soit, il faut considérer comment il se comporte lui-même en présence de l'intérêt et de la liberté du public. Si des producteurs opprimés dans leur

travail nous demandent aide et assistance pour s'affranchir, nous devons nous empresser autour d'eux ; mais s'ils prétendent forcer la nation à se fournir de leurs produits bons ou mauvais, chers ou à bon marché, leur prétention est tyrannique : je me refuse à leur faire le sacrifice de mon droit, puisque je ne veux ni ne dois porter atteinte au leur, et je leur oppose le principe de la liberté comme une égide qui défie tous leurs efforts ; ainsi que l'a dit un philosophe, à propos de la liberté même du commerce, « la liberté est le fondement de tout droit : rien ne vaut contre elle. »

Encourageons le travail toutes les fois qu'il se montre habile, actif, éclairé, en lui rappelant que la première preuve qu'il ait à donner de ses mérites consiste à respecter la liberté du public. Ne lui discernons le titre de national qu'autant qu'il s'est mis en mesure de subvenir mieux que personne aux besoins de la nation.

Lorsqu'une industrie ne satisfait pas à cette condition, ne perdons pas de vue que la faveur qu'elle réclame sous le nom de protection produit sur l'économie nationale le même résultat qu'une addition au budget de 20, 30, 50 millions, ou plus encore. Sous prétexte d'affranchir la nation d'un tribut à l'étranger, tribut qui n'existait pas, on lui impose un tribut trop réel, toutes les fois qu'on empêche l'entrée des productions étrangères, et l'on porte un coup à la liberté.

Il faut voir dans le travail ce qu'il est, un moyen et non pas un but. L'homme se livre au travail, non afin d'agiter ses membres et de faire monvoir des mécaniques, mais afin de retirer de la planète où Dieu l'a jeté les objets nécessaires à ses besoins. Le travail de Pénélope, qui passait la nuit à défaire ce qu'elle avait fait le jour, est très-recommandable aux yeux de la morale, et dans les annales de la fidélité conjugale il brille d'un vif éclat ;

mais du point de vue économique, il est de nulle valeur. Ce n'est pas avec ce travail-là que Pénélope tenait sa maison ; heureusement pour elle, elle avait d'autres revenus. La société, au contraire, n'a pour vivre que les fruits de son travail. L'homme d'État, ainsi que l'économiste, prise le travail en raison de sa fécondité. L'objet qu'on doit se proposer en traçant les lois qui concernent le travail est, non d'avoir le plus de travail possible en faisant abstraction de la proportion des produits créés, mais bien d'obtenir la plus grande masse possible de produits en retour du travail des populations. C'est ainsi que la nation arrive à mieux satisfaire ses besoins, c'est ainsi que le genre humain se soustraira à la lèpre de la misère. Or, il est facile de voir que le maximum des produits répond à la liberté du commerce. Il y a deux raisons pour cela. D'abord, avec la liberté du commerce, chaque peuple se livre de préférence aux industries où il excelle. Par la voie des échanges, chacun tire ensuite de l'étranger, contre ses propres productions, celles que l'étranger fait mieux que lui et peut donner à plus bas prix. Chaque peuple alors fait davantage de ce qu'il fait le mieux, et s'approvisionne chez les autres de ce que les circonstances naturelles ne lui permettent pas d'exécuter aussi bien. Pour le même travail, on a plus de produits de toute sorte, parce qu'on a multiplié la fécondité de son propre travail par la fécondité du travail d'autrui. En second lieu, par la liberté du commerce, le champ de la concurrence est agrandi. Les industries, nécessairement nombreuses, qu'on exerce en même temps que d'autres peuples, en reçoivent une impulsion plus active. Alors tous les perfectionnements accomplis au dehors franchissent aussitôt les frontières. Telle fabrication dont on n'aurait pas eu l'idée si l'on eût été clos d'une muraille, vient s'acclimater dans le pays, parce que l'é-

tranger lui-même en apporte les modèles, les instruments, et en offre les artisans même. Si, sous prétexte de la défense du travail national, vous isolez la nation dans une étroite enceinte, vous la privez de tous ces avantages. Si c'est protéger le travail national que d'accabler la nation de travail pour procurer, tout compte fait, aux travailleurs de tous rangs moins d'aliments, moins de vêtements, moins de mobilier, moins de toute chose, les adversaires de la liberté du commerce ont raison. Mais si la vraie protection du travail national consiste à faire en sorte que, pour la même quantité de travail, les travailleurs aient une plus forte ration de pain, de viande et de vin, de café et de sucre, des habits plus moelleux et plus élégants, des logements mieux éclairés, mieux chauffés, plus dignes d'être l'asile d'une famille heureuse, et, en un mot, tous les éléments de ce bien-être qui est plus qu'une jouissance, qui est nécessaire à la santé de l'homme, plus qu'à sa santé, à sa dignité, oh ! alors, bien certainement, c'est la liberté du commerce qui l'emporte, et c'est à elle que nous devons adresser nos hommages ; c'est elle que notre législation doit mettre sur le pavois, et non pas la doctrine protectionniste.

Il ne manque pas de faits propres à faire voir jusqu'où s'étend l'influence de cette prétendue protection, et le dommage énorme qu'on a causé par là aux industries les plus vitales de la France et au public français en général. Je vous en citerai un seul : en 1668, lorsque la France commença l'application de ce système, elle vendait à l'Angleterre une quantité de vins que les relevés commerciaux portent à 20,000 tonneaux (180,000 hectolitres). Depuis lors, la population du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande a plus que triplé ; la richesse générale y a suivi une progression beaucoup plus rapide. A en juger par le progrès d'autres grandes con-

sommations, l'on serait fondé à dire que si les rapports commerciaux des deux nations fussent restés sur le même pied, l'Angleterre nous achèterait présentement dix ou douze fois autant de vin qu'alors, soit 200,000 tonneaux au moins. Mais à partir de 1668, les deux nations se sont mises à se frapper à coups redoublés de prohibitions; la vérité m'oblige même à dire que c'est nous qui commençâmes et que nous n'avons pas cessé encore, quoique l'Angleterre vienne de répudier avec solennité les doctrines restrictives et proclamer la liberté du commerce. Aujourd'hui nous ne plaçons dans le Royaume-Uni que le septième de ce que nous y vendions il y a près de deux siècles, la soixante-dixième partie de ce que nous devrions y vendre. Ce n'est malheureusement pas le seul marché où nous ayons attiré cet effroyable échec à une production à laquelle notre sol convient admirablement, et dont nous possédons mieux que personne tous les secrets. Ainsi l'agriculture française est dépouillée d'un débouché extrêmement étendu, et par la même aventure le public français en général est privé d'autres objets que l'étranger fait mieux que nous et qu'il nous eût expédiés en retour de nos vins.

Mais il s'agit du travail national, nous dit-on, national, entendez-vous? J'entends très-bien. Ce sont des Français qui veulent que, nous tous le public, nous leur fassions le sacrifice de nos intérêts, de notre liberté; ils nous le demandent en disant que le patriotisme nous l'ordonne. Messieurs, le patriotisme, jusqu'à présent, consistait à subordonner son intérêt particulier à l'intérêt général, à respecter profondément la liberté du public, quand même il devrait nous en coûter quelque chose. Depuis un demi-siècle, il a été donné en France des preuves innombrables de patriotisme, et c'était ainsi qu'on l'avait compris. Mais il paraît que nous avons

changé tout cela, comme disait Sganarelle, quand il annonçait que le cœur était à droite. Le patriotisme désormais consistera à subordonner imperturbablement l'intérêt général à l'intérêt particulier. Comme pendant à cette nouvelle notion du patriotisme, on parle d'une géométrie nouvelle qui prendra pour axiome fondamental que la partie est plus grande que le tout.

Aux termes de cette doctrine, il suffirait donc d'être Français pour disposer du public à son gré, pour faire litière de l'intérêt et de la liberté du public. Mais le public aussi est Français, et il a infiniment plus de droits à ce que ses intérêts et sa liberté soient garantis qu'on n'en a pour les violer. Les privilégiés qu'en 1789 la Constituante rangea sous le niveau commun, étaient des Français qui aimaient leur pays, qui faisaient profession d'aller en personne verser bravement leur sang sur les champs de bataille. Cependant, comme leurs privilèges étaient contraires à la liberté et à l'équité, on les leur retira. On les força d'être Français de la seule façon qui soit permise, de celle dont il faut que désormais tout le monde se résigne à l'être, c'est-à-dire sans prélever des redevances sur ses concitoyens, sous quelque prétexte que ce soit, même celui du *travail national*, et en respectant la liberté du prochain au particulier comme au général.

Que si la protection est réclamée comme un secours pour faire vivre les personnes qui se livrent à certaines industries, si l'on s'adresse à la charité du public, la question prend un aspect tout spécial, et la qualité de Français, dont se prévalent les sollicitateurs, est faite pour nous toucher. Mais alors, que chacun parle la langue et garde l'attitude qui conviennent à sa position. Une charité même nationale, même réduite à ce qui est strictement indispensable, est essentiellement volontaire

et temporaire. Une aumône obligatoire et perpétuelle serait la taxe des pauvres ; ce n'est point par là que l'Angleterre se recommande à notre imitation, et l'Angleterre elle-même s'en est lassée. Qu'on fasse durer une charité de ce genre cinq ou dix ans, afin que les intéressés aient le temps de se livrer à des efforts utiles et de se retourner, ce sont de ces dispositions transitoires auxquelles les hommes modérés applaudissent, que le public approuve, quoique ce soit lui qui paye. Ainsi, Messieurs, ce qu'on nomme la protection pourrait se justifier, dans une certaine mesure de quotité et de durée, s'il était bien entendu que c'est un secours provisoire sollicité et obtenu de la bienfaisance du public. Le public, alors, en ouvrant les cordons de sa bourse, dit à ceux qu'il assiste : « Vous vous étiez engagés à égaler vos rivaux de l'étranger, vous n'avez pas tenu votre promesse ; je vous donne quelques années de plus, en vous avertissant que je n'irai point au delà. » Les protégés, tels que je les imagine, reçoivent le subsidie avec reconnaissance et soumission. Chacun est à sa place, et tout est dans l'ordre. Mais si, au contraire, le subsidie était impérieusement exigé comme une chose due ; si, non content de droits protecteurs modérés, passagers et décroissants, on les voulait excessifs et à perpétuité ; si, non content même de droits exorbitants, on voulait éterniser la prohibition absolue avec son cortège de vexations et d'outrages à la morale publique, les rôles seraient intervertis, et l'on courrait le risque de soulever des tempêtes.

Vous vous souvenez, Messieurs, de la rencontre que fit Gil Blas quand il s'éloignait de sa ville natale d'Oviedo pour commencer son orageuse vie. C'était sa première journée. Il était sur la mule de son oncle le chanoine, et recomptait ses quarante ducats, lorsqu'il rencontra un

mendiant qui, en lui demandant la charité, le couchait en joue de son escopette. Gil Blas s'empessa de mettre plusieurs réaux dans le chapeau du mendiant. Pour un pauvre écolier de dix-sept ans, seul et sans armes, sur le grand chemin, c'est ce qu'il y avait de mieux à faire. Mais des sociétés puissantes, de grands peuples jaloux de leur liberté veulent être traités avec respect, et on n'obtient point leurs réaux si l'on ne se présente dans une attitude modeste et soumise (1).

En instituant la liberté du travail dans l'enceinte de nos frontières, par l'abolition des corporations et par l'inauguration de la concurrence, on a fait parvenir l'industrie française à un haut degré de splendeur. Que l'on complète l'œuvre ; qu'on affranchisse les relations internationales comme on a affranchi les échanges intérieurs. Une fois qu'il sera dégagé de toute entrave, l'esprit français, si justement renommé pour sa vivacité, ouvrira à l'industrie nationale les destinées les plus magnifiques.

On comprendrait encore cet effroi de la concurrence étrangère de la part d'une industrie arriérée, qui en serait à essayer timidement ses forces. Mais consultez les documents officiels, vous y verrez à quel point nous sommes arrivés déjà en comparaison des autres peuples. Nous versons sur le marché général du monde, en concurrence avec l'étranger, pour plus de cent millions de tissus de coton, et des tissus de laine pour une somme

(1) Au mois de novembre 1846, le Comité directeur de l'association prohibitionniste, qui s'est donné le nom d'*Association pour la défense du travail national*, avait adressé au gouvernement une dépêche par laquelle on le menaçait en toutes lettres d'*armer ses ennemis*. Le Comité publia lui-même cette dépêche dans le journal qui lui sert de *Moniteur*, avec la signature de tous ses officiers. Il est bien connu que ce même Comité a fait plusieurs fois violence au gouvernement dans les années qui précédèrent la date de ce discours n° VIII.

(Note de la présente édition.)

presque égale (1). Nos articles de goût, les mille objets de la fabrique parisienne, sont recherchés du monde entier qui renonce à les éгалer. Je ne parle pas des soieries, où nous sommes les premiers, ni des productions de notre terroir, qui a été vraiment privilégié de la Providence. Cette Angleterre si redoutée, elle nous prend nos mérinos, nos draps, nos fils de laine; nos toiles peintes vont lui faire concurrence jusque dans Manchester. A force de génie et de persévérance, la France a réussi à déposséder les régions tropicales elles-mêmes d'une production que la nature semblait leur avoir réservée, celle du sucre. Est-ce une industrie aussi puissante qui doit, qui peut avoir peur de personne?

L'économie politique s'attache de toutes ses forces à la notion de la liberté du travail. C'est que la liberté est de l'essence de l'industrie humaine. Qu'est-ce en effet que l'industrie? Ce n'est pas seulement un effort musculaire et une opération matérielle. L'industrie est, avant tout, l'action de l'esprit humain sur le monde physique. Or, l'esprit est essentiellement libre; l'esprit, dans tous ses exercices, a besoin de la liberté, exactement comme il faut de l'air sous les ailes de l'oiseau pour qu'il se soutienne et avance dans sa course. Et ici, Messieurs, je vous citerai quelques lignes d'un excellent Mémoire d'un des plus célèbres philosophes modernes sur Adam Smith (2). L'auteur de ce Mémoire s'exprime ainsi qu'il suit à propos de la liberté du travail en général et de la liberté du commerce en particulier: « L'ordre naturel de la société humaine consiste à y faire régner la loi qui

(1) Je mentionne ici la valeur officielle, qui, pour les tissus de coton surtout, est exagérée; mais il n'en reste pas moins une exportation considérable.

(2) M. Cousin: *Mémoire sur Adam Smith*, lu à l'Académie des sciences morales et politiques en novembre 1846.

convient à la nature des êtres dont cette société est formée. Ces êtres étant libres, leur loi la plus naturelle est le maintien de leur liberté. C'est là ce qu'on appelle la justice. Il y a dans le cœur de l'homme, il peut donc et il doit intervenir dans la société d'autres lois encore, mais nulle qui soit contraire à celle-là. L'État est avant tout la justice organisée, et sa fonction première, son devoir le plus étroit, est d'assurer la liberté. Et quelle liberté y a-t-il dans une société où n'est pas la liberté du travail?... »

Ainsi, Messieurs, voici comment se présente la liberté du travail dans son unité, dans toute son ampleur ; elle n'est pas seulement conforme aux intérêts du public, elle n'est pas seulement compatible avec la conservation des intérêts individuels engagés dans la plupart des industries, elle n'est pas seulement commandée par les présentes conditions politiques de la civilisation, elle a son origine dans la nature même de l'homme.

La liberté du travail n'en a pas moins des adversaires nombreux et obstinés. C'est l'esprit réglementaire, pâle et triste réminiscence du despotisme, abus d'autorité qui n'est pas encore déraciné ; c'est un petit nombre d'intérêts privés qui profitent du dommage infligé à l'intérêt public ; c'est un grand nombre d'intérêts qu'on repaît d'illusions et qui se trompent complètement sur ce qui doit les servir ; c'est, il faut le dire aussi, l'ignorance de la multitude qui se laisse égarer par des préjugés nationaux, et, sur ce point, plus d'une personne éclairée d'ailleurs est de la multitude. Mais tous ces obstacles seront surmontés. L'économie politique est en droit de dire à ceux qui essayent de barrer le chemin à ses principes : « Il y a près d'un siècle que je vous connais. C'est
« vous qui autrefois vouliez maintenir les lignes de
« douanes entre les provinces de la monarchie ; c'est

« vous qui vous opposiez avec acharnement à l'édit
 « de Turgot pour l'abolition des maîtrises et des ju-
 « randes, et qui, cet édit à peine promulgué, en arra-
 « chiez la révocation à un gouvernement pusillanime.
 « Dans ces temps de monopole et de despotisme, où
 « l'industrie la plus utile avait besoin, pour s'établir,
 « d'une permission spéciale, c'est vous qui, lorsqu'il
 « s'agit d'autoriser la fabrication des toiles peintes,
 « *arrosiez de vos larmes les pieds du trône* (je cite les
 « documents de l'époque) pour prévenir cette cala-
 « mité prétendue. Les douanes intérieures n'en ont pas
 « moins été abolies; les corporations privilégiées, les
 « maîtrises et les jurandes n'en sont pas moins tombées;
 « la fabrication des toiles peintes n'en a pas moins fait la
 « fortune des provinces que vous disiez qu'elle ruinerait.
 « C'est toujours de l'intérêt national que vous vous êtes
 « dits les organes, et constamment vos défaites ont été
 « signalées par l'avancement de l'intérêt national. Vous
 « parlez aujourd'hui des terres qui *tomberont en friche*,
 « ce sont les terres dont vous vous serviez quand vous
 « vouliez faire interdire la fabrication des toiles peintes
 « dans la Normandie, qui n'a jamais été aussi bien cul-
 « tivée que depuis qu'elle en fait. Vous repoussez la li-
 « berté du commerce en évoquant le fantôme de l'*An-*
 « *glais*; ce fantôme, c'est celui qu'au dire des historiens
 « vous faisiez apparaître dans le conseil du roi Louis XVI,
 « pour l'empêcher de signer l'édit sur les maîtrises et les
 « jurandes (1). Vous êtes donc frappés de stérilité à ce
 « point que vous ne trouvez rien de neuf, même pour
 « formuler vos sophismes et déguiser l'intérêt privé dont
 « vous vous inspirez. Faites place à l'intérêt public et à
 « la liberté!»

(1) *Histoire de Louis XVI*, par M. Droz, t. 1^{er}, p. 204.

Il est une œuvre pour laquelle tous les ressorts de la société doivent être tendus, en vue de laquelle les lois doivent être coordonnées le plus possible ; je veux parler de celle qui consiste à élever la condition du plus grand nombre. La liberté du travail, prise dans le sens le plus large, doit être pour cette œuvre un puissant auxiliaire. Pour l'immense majorité des hommes dont le travail est l'unique patrimoine, la liberté positive et pratique est et sera toujours la liberté du travail. C'est par elle que l'esprit de perfectionnement vivifiera toutes les branches de la production, et que graduellement se résoudra le problème de la vie à bon marché dont la solution est commandée aux sociétés modernes pour leur honneur et pour leur sécurité. C'est sous les auspices de la liberté du travail que se généralisera le bien-être qui, pour le plus grand nombre, est la base nécessaire du progrès intellectuel et du progrès moral. Pour atteindre ce but si glorieux et si impérieusement indiqué par les circonstances où le monde entier est engagé, il ne faut rien moins que le libre essor des intelligences, et que l'émulation de toutes les nations. Ainsi le système ultra-réglementaire qui, dans le sein de chaque État, tend à couper les ailes à l'esprit d'entreprise, et le système de l'isolement commercial, qui empêche les découvertes des autres peuples de communiquer leur impulsion au travail national, sont des maladies du corps politique, qui portent préjudice aux intérêts généraux de la société, et y perpétuent les causes de désordre et d'agitation en exerçant particulièrement leur influence délétère sur le sort présent et à venir des classes ouvrières.

Je m'arrête sur cette pensée, Messieurs, en la recommandant instamment à vos méditations. J'y devais insister pour remplir convenablement la mission dont j'ai

l'honneur d'être chargé, celle de vous enseigner l'économie politique ; car vous serez des économistes avancés, vous aurez à un degré remarquable la clef de la science, lorsque vous vous serez complètement approprié la notion de la liberté du travail.

IX

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1848-49.

L'Économie politique et le Socialisme.

MESSIEURS,

Depuis la dernière fois que nous nous sommes trouvés ensemble, il y aura bientôt un an, l'économie politique a été l'objet d'accusations multipliées ; pendant un certain temps même, elle a été vaincue et proscrite, mais la réparation ne s'est pas fait attendre, et l'indépendance des professeurs, qui avait reçu une grave atteinte, a obtenu une sanction nouvelle (1). En ce qui me concerne, c'est un devoir qu'il m'est doux de remplir d'en exprimer publiquement ma reconnaissance envers les pouvoirs de l'État. La réhabilitation de l'économie politique n'a pas

(1) Dans l'intervalle, le gouvernement provisoire de la république avait supprimé la chaire d'économie politique du Collège de France. L'Assemblée Constituante la rétablit en novembre 1848.

été sans quelque éclat ; elle s'est vue officiellement appelée, de concert avec les autres sciences morales et politiques, par l'autorité justement émue, à la défense de la société menacée, et, dans cette œuvre importante, elle a dignement rempli son rôle.

Je pourrais donc me dispenser de présenter aujourd'hui la justification de l'économie politique. Cependant, j'estime qu'il n'est pas superflu de montrer en quoi les attaques qui ont été dirigées contre elle sont injustes, et c'est ce que je vais essayer.

Ces accusations attestent une confusion d'idées qu'il est utile de débrouiller. C'est une bonne occasion de faire voir ce que c'est que l'économie politique, quel est le but spécial qu'elle s'assigne, quelle est la nature de l'action qu'elle prétend exercer. Et peut-être n'en faudrait-il pas davantage, si un exposé pareil était bien fait, pour lui concilier une partie de ses adversaires eux-mêmes, car ces adversaires, je n'en doute point, ne recherchent que la vérité.

L'économie politique, à ce qu'ils assurent, prend sous sa protection l'égoïsme, puisqu'elle reconnaît l'intérêt personnel comme un mobile légitime, et lui accorde un rôle important. Elle est sans cœur ni entrailles ; elle ferait volontiers l'apothéose de la cupidité la plus insatiable et la plus barbare, car la concurrence est-elle donc autre chose ? Elle classe parmi ses autorités Malthus, dont la doctrine repose sur un principe cruel, car il a dit à une partie des membres de la famille humaine qu'ils étaient *de trop au banquet de la vie*. L'économie politique, poursuivent-ils, est hostile au pauvre et courtise le riche. Toutes les tendresses qu'elle peut avoir, elle les réserve pour le capital, qui est l'agent de l'exploitation de l'homme par l'homme. Non-seulement elle est impuissante à donner du soulagement au grand nombre qui

souffre, mais elle insulte à la misère du malheureux ; quand on la presse de s'expliquer sur les procédés qu'elle recommanderait pour l'avancement de la société, dans le nombre et avant tout, c'est l'épargne et la tempérance qu'elle indique, l'épargne à ceux qui n'ont rien, la tempérance à des gens qui meurent de faim !

S'il y a dans cet auditoire, ce qui est possible, des personnes qui n'aiment pas l'économie politique, elles trouveront, je l'espère, que je viens de reproduire les reproches qu'ils lui font, sans tempérer en rien la rigueur de leur langage.

Examinons donc si ces plaintes véhémentes sont fondées ; cherchons si l'économie politique a les mauvais penchans qu'on lui suppose, et si c'est bien à elle qu'il faut s'en prendre de tout ce dont on l'accuse. Procédons à cet examen tranquillement, sans acception de personnes, en nous plaçant au-dessus des passions politiques, qu'on doit toujours laisser à la porte des enceintes consacrées à la science.

Ce qui a servi de prétexte à l'accusation intentée contre l'économie politique de favoriser l'égoïsme, c'est qu'elle reconnaît l'intérêt personnel pour le principal mobile de l'industrie humaine, et qu'elle approuve, qu'elle recommande qu'on mette ce ressort en jeu par l'énergique moyen de la concurrence. L'intérêt personnel, dit-on, est l'égoïsme même, et les excès auxquels la concurrence donne lieu peuvent être qualifiés de saturnales de l'égoïsme.

Que penseriez-vous, Messieurs, d'une personne qui reprocherait aux astronomes de baser leurs calculs sur la loi de l'attraction universelle découverte par Newton, ou qui s'élèverait contre les constructeurs de machines à vapeur, parce que leur point de départ est cette proposition, que l'eau vaporisée a une grande force d'expansion.

sion ? Vous jugeriez, n'est-il pas vrai, que la réprimande est fort malavisée. Ceux qui, de nos jours, font un crime à l'économie politique du rôle qu'elle accorde, dans ses raisonnements, à l'intérêt personnel, tombent dans une méprise à peu près semblable. Il est aussi impossible de concevoir la production de la richesse sans l'action permanente et intense de l'intérêt personnel que le mécanisme planétaire sans la gravitation, ou que la machine due à Papin et à Watt sans la force élastique des liquides vaporisés. L'homme est porté à produire la richesse par la force des appétits et des besoins qu'il ressent dans sa fibre même. Ce sont d'abord ses sensations individuelles, ou celles des personnes dont la vie est étroitement liée à la sienne, et dont il est le protecteur naturel, qui le provoquent au travail dont la richesse, ou l'aisance, ou le simple maintien de l'existence est le fruit. Il faut qu'il se défende, lui et sa famille, contre la faim, contre le froid, contre toutes les intempéries des saisons. Il veut non-seulement conserver, mais orner sa personne et celle de ses enfants ; il veut rendre commode sa demeure. Tout cela est essentiellement personnel, c'est le cri du moi, qui lutte pour s'approprier des objets extérieurs. Voilà pourquoi l'acte de produire de la richesse a toujours été et sera toujours, en vertu de la nature humaine, par l'ordre suprême du Créateur qui a composé cette nature, un acte personnel, relatif à l'individu ou au petit monde de la famille. Les besoins de l'homme sont tellement pressants ; il y faut une satisfaction tellement immédiate, tellement incessante, qu'il n'y aurait pas moyen d'y subvenir si chacun n'en faisait son affaire personnelle.

On en a fait la remarque avec beaucoup d'à-propos dernièrement ; plus la société s'est perfectionnée, plus la propriété y est devenue individuelle, ce que nos adversaires

appellent égoïste, en se dégageant successivement des liens de la communauté où, dans les imparfaites sociétés des temps primitifs, elle était plus ou moins asservie (1).

Il s'est passé là un double phénomène d'action et de réaction : d'une part, à mesure que le progrès de la société, développant la liberté, investissait la personnalité humaine de nouvelles garanties, la propriété de la terre et des capitaux en général tendait à être de plus en plus individuelle. D'autre part, à mesure que la personnalité humaine était encouragée à posséder la richesse, et par conséquent à la produire, une circonstance favorable au progrès général de la société se manifestait de plus en plus. C'est un des aspects du progrès social que la masse de produits de toute sorte, aliments, vêtements et tout le reste, qui est sans cesse créée et recrée par l'activité de la société, pour se répartir entre les hommes et subvenir à leurs besoins, soit de plus en plus grande ; car si le progrès social consiste en ce que la société soit plus éclairée et possède une notion plus élevée et plus étendue de la morale, c'est un autre aspect nécessaire de ce progrès, qu'en masse la société ait plus de bien-être, et par conséquent, à chaque instant, la disposition d'une plus grande quantité de produits. Or, c'est un fait constant, la grandeur de la production de la richesse est en proportion de l'excitation donnée à l'effort de chacun par l'intérêt personnel. Voilà comment le ressort de la personnalité a dû, pour le progrès même du genre humain, être appliqué de plus en plus à la production de la richesse. Et ceci vous explique, d'un mot, comment la législation de l'Europe s'est conformée à l'esprit du progrès quand elle a livré l'industrie au principe de la concurrence, appel énergique au sentiment individuel.

(1) Cette proposition a été fortement motivée par M. Franck, membre de l'Institut, dans son écrit *Le communisme jugé par l'histoire*.

Mais, reprennent nos adversaires, l'intérêt personnel est le proche parent de l'égoïsme ; mais il peut devenir cupide ; mais la concurrence peut dégénérer en une guerre d'une avidité impitoyable et ignominieuse.

Ceux qui s'expriment ainsi ne remarquent pas qu'ils font le procès à la liberté humaine elle-même, et que ce qui serait détruit, s'ils avaient raison, ce n'est point l'économie politique, c'est le libre arbitre du genre humain. Sur la pente de l'intérêt personnel l'homme peut être entraîné à des abus : qui est-ce qui le nie ? Mais faut-il pour cela supprimer l'intérêt personnel ? Et quelle est donc celle de ses facultés dont l'homme ne peut abuser ? Je dirai plus, quelle est la vertu dont, à force de l'exagérer, ou en l'isolant, ou en l'appliquant à rebours de la justice et du bon sens, on ne puisse faire sortir un crime ? L'homme est un être libre : voilà pourquoi l'abus de toute chose lui est possible, et tout écart de la ligne droite facile, s'il le veut. Vous ne supprimerez absolument l'abus et l'écart que si vous anéantissez la liberté humaine elle-même.

Eh, sans doute, il ne faut pas que l'homme s'abandonne corps et âme à l'intérêt personnel en faisant abstraction de tout le reste. L'homme a des devoirs envers lui-même et envers sa famille ; mais c'est l'A, B, C de la morale qu'il a des devoirs aussi envers le prochain, envers la patrie, envers la famille humaine tout entière. La vertu, la simple honnêteté consistent à faire marcher de front l'ensemble des devoirs. L'individu qui s'absorbe dans une idée fixe devient bientôt, dans l'ordre intellectuel, un aliéné que les médecins envoient à Charenton. Dans l'ordre moral, du moment qu'on fait abstraction complète d'une partie de ses devoirs pour se complaire dans le reste, on est à la veille, par cela même, de devenir un malhonnête homme ou un criminel ; il y a fort long-

temps que les moralistes le disent, grâce à Dieu. C'est pour cela que la philosophie n'est pas seulement belle, qu'elle est hautement utile, puisqu'elle éclaire nos intelligences sur l'ensemble de nos devoirs, et sur l'enchaînement qu'ils ont les uns avec les autres. C'est pour cela que la religion n'est pas seulement sublime, qu'elle est une nécessité sociale, et que, selon l'expression du poète :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Car la religion nous façonne, au nom de Dieu lui-même, à aimer tous nos devoirs en même temps que la philosophie nous les fait comprendre et nous montre le lien qu'ils ont les uns avec les autres. Les reproches qu'on adresse à l'économie politique, à l'occasion de l'intérêt personnel et de la concurrence, seraient parfaitement fondés si elle prétendait qu'elle tient lieu de la morale et de la religion. Mais où donc a-t-on vu qu'elle ait jamais nourri cette prétention déréglée ?

De tous les auteurs qui comptent en économie politique, il n'en est pas un qui ne se soit apitoyé sur les fâcheux effets qu'a produits quelquefois la concurrence, lorsqu'elle est devenue acharnée. Tout en démontrant que les bons effets permanents et généraux de la concurrence compensaient mille fois, pour la masse, ces accidents funestes, les hommes qui font autorité en économie politique ont gémi sur ces douleurs et ces ruines. Et ils ne se sont pas contentés de gémir ; ils ont enseigné que la pratique d'une certaine vertu, que l'économie politique n'a point par elle-même la puissance d'inculquer aux hommes, mais qu'elle suppose en eux, pouvait, dans une forte mesure, parer à ces échecs et à ces souffrances. Cette vertu est la prévoyance qui peut s'exercer solitairement, individuellement, qui peut aussi agir par la mé-

thode collective, et qui alors a de grands succès. Comme correctif de l'isolement absolu et des écarts de l'intérêt personnel, l'économie politique a signalé aux hommes le bien qu'ils avaient à attendre de l'association. Les maîtres de la science ont décrit les formes que l'association pouvait prendre pour subvenir aux divers besoins de notre nature. Ils distinguent l'association pour la production, l'association pour la consommation, l'association pour l'épargne, et ils ont fait ressortir la puissance de la solidarité sous mille aspects. L'un des derniers travaux économiques de l'homme illustre, si glorieusement mort il y a quelques mois, auquel j'ai eu l'honneur de succéder dans cette chaire, était consacré précisément à exposer les vertus de l'association pour l'amélioration du sort des classes ouvrières (1).

Une des meilleures définitions qui pourraient être données de l'économie politique serait de dire que c'est l'application des principes généraux du droit public, existant et reconnu, à l'échange des produits et des services entre les hommes. Ces mots, *des principes généraux du droit*, nous révèlent aussitôt combien porte à faux le reproche articulé contre l'économie politique d'être une science sans générosité, sans abandon, sans entrailles. Quand un magistrat est sur son siège et qu'il juge un procès entre mon voisin et moi, je ne puis lui demander d'être généreux, ni d'avoir de l'abandon, ni de se laisser aller à la sensibilité de son cœur. Car s'il est sensible, pourquoi le serait-il en ma faveur plutôt qu'en faveur de ma partie adverse ? Tout ce que je puis réclamer de lui, c'est qu'il soit juste, qu'à l'image de la loi, il reste inflexible sur le terrain de l'équité, sans que jamais ce

(1) *Notice sur Malthus*, insérée en tête des œuvres de celui-ci dans la grande collection Guillaumin.

soit l'impulsion de son cœur qui fasse pencher la balance. De même de l'économie politique ; les indications qu'elle donne, les règles qu'elle pose, doivent être modelées sur la justice qui est réciproque, et qui ne sacrifie pas à l'une des parties le droit de l'autre.

Est-ce à dire qu'il faille exclure des rapports des hommes entre eux la bienveillance, la charité, le dévouement, le sacrifice ? Non sans doute. Une société où ces sentiments seraient éteints serait frappée à mort, le mouvement du fluide vital lui-même s'y suspendrait. L'erreur que je combats ici est de croire que ce soit l'économie politique qui puisse servir de mobile à ces généreuses manifestations de l'âme. L'économie politique s'arrête là où cesse la stricte justice, et là commence le domaine d'autres puissances plus tendres, plus spontanées, ou placées plus haut dans l'ordre hiérarchique. L'économie politique s'applique à être juste ; la charité et le dévouement sont par delà la justice. Il appartient à l'économie politique de suggérer à la société une partie des lois auxquelles celle-ci doit se conformer pour se soutenir et se développer. Mais la charité, le dévouement, les accents du cœur ne peuvent s'écrire dans les lois, car si la loi me signale les actes de charité que j'ai à faire et me fixe les sommes que je donnerai pour soulager les souffrances de mon prochain, je cesse d'être charitable, je ne suis plus que contribuable. Si la loi enjoint à Curtius de se jeter dans le gouffre, ce n'est plus un héros qui, dans son libre arbitre, se dévoue magnanimement pour sa patrie qu'il aime et qu'il voit éplorée ; c'est un malheureux que vous assassinez.

Prescrire la charité et le dévouement par acte législatif, ne tendrait à rien moins qu'à démoraliser la société ; car on détruirait ainsi le lien de la sympathie entre le

bienfaiteur et celui qui reçoit le bienfait. On anéantirait la liberté du premier, et c'est cette liberté qui eût fait le prix de la bonne œuvre. L'âme du second n'exhalerait plus le parfum de gratitude qui remontait vers le bienfaiteur, dont c'était toute la récompense.

C'est ma conviction personnelle que les sociétés européennes en général, la société française en particulier, sont en ce moment dans une position critique d'où elles ne sortiront à leur avantage qu'autant que le sentiment chrétien, que vous appellerez indistinctement la fraternité ou la charité, y aura acquis un nouvel empire, et s'y sera révélé par des actes nouveaux sur de grandes proportions. A nos côtés, tout près de nous, est ouvert un gouffre béant que la haine a creusé, et où nous courons le risque d'être ensevelis tous pêle-mêle, sans distinction de classes et de partis; et ce gouffre, je ne vois que la charité qui puisse le combler. Si elle est mutuelle et réciproque, elle rattachera les liens sociaux qui sont rompus.

Ce n'est pourtant pas une raison pour oublier que l'économie politique est exclusivement une science de raisonnement et d'observation, et que le sentiment ne reconnaît point sa loi. Elle suppose que les hommes sont animés de désirs honnêtes, elle leur parle comme à des êtres intelligents et moraux, qui aiment à pratiquer la vertu et la justice. Par cela même, elle ne laisse pas que d'encourager indirectement l'homme à se montrer juste et vertueux. Ainsi, quand Achille est déguisé, à Scyros, sous les accoutrements d'une jeune fille, pour réveiller en lui la nature d'un héros, il suffit à Ulysse de placer sous ses yeux une épée, comme par hasard. Mais, je ne puis trop le répéter, l'économie politique n'a pas charge d'âmes. Ce n'est pas elle qui a reçu spécialement la grande mission d'inspirer aux individus des senti-

ments vertueux, de fixer dans les esprits l'amour de l'équité, encore moins de toucher les cœurs et de les faire tressaillir des élans de la charité. Elle ne va pas sur les brisées de la philosophie et de la religion, elle ne tente pas de leur dérober leurs attributions. Elle suppose qu'elles l'ont devancée et que les hommes les ont aidées à remplir leur tâche sur eux-mêmes.

Vous apercevez donc l'erreur dans laquelle tombent les détracteurs de l'économie politique. Ils méconnaissent la répartition des attributions qui existent nécessairement entre l'économie politique et les deux grandes puissances de l'ordre intellectuel et de l'ordre moral, la philosophie et la religion. Ils supposent que l'économie politique s'arroge un pouvoir qu'elle n'a point et qu'elle ne peut avoir. Ils troublent ce que nous appelons, dans la langue de l'économie politique, la division naturelle du travail, division qui, lorsqu'elle est bien tracée et bien observée, donne des résultats admirables.

Du point de vue où je viens d'essayer de vous transporter, vous aurez peu de peine à apprécier à leur juste valeur les autres griefs de nos adversaires, car ce n'est guère que la paraphrase de cette accusation, que l'économie politique n'a pas d'entrailles, et qu'elle ne parle pas la langue de la charité. Examinons, par exemple, ce qui concerne Malthus.

Ce savant économiste, dont on a fait une figure impitoyable, un exterminateur dans le genre d'Attila, ou un bourreau comme Marat, était un ministre du saint Évangile, d'un caractère pieux, des mœurs les plus douces, mais qui, heureusement pour la science et pour la nation dans le sein de laquelle il vécut et ferma tranquillement les yeux il y a peu d'années, était un philosophe observateur, suivant jusqu'au fond des faits le lien entre les effets et les causes, au lieu de s'arrêter là où se bornent

la plupart des intelligences, à la surface. A l'époque où il commença sa carrière, c'était dans toute l'Europe un travers, dont nous ne sommes pas complètement guéris encore, d'imputer aux gouvernements tout le mal qu'il y a sur la terre. Malthus, qui avait une grande érudition à la disposition d'un rare esprit d'analyse, montra que, sous les abus politiques, réels ou supposés, qu'on agitait pour les multiplier aux regards des peuples, il y avait une cause du mal plus générale, plus profonde que l'impéritie ou l'indifférence des gouvernements, à savoir : la disproportion entre les subsistances et la population. Il répandit ainsi des lumières inattendues sur l'histoire du genre humain, sur l'origine des désordres qui affligeaient souvent l'humanité, sur les causes de la décadence jusquelà inexplicquée de certains États. Le problème de l'amélioration populaire, qu'on cherchait à résoudre par des changements politiques trop souvent sans justification dans le passé des peuples, sans racine dans l'esprit national, il prouva qu'on ne saurait le résoudre qu'autant que, par la fidélité avec laquelle on se conformerait aux règles d'une saine économie et par les efforts des hommes sur eux-mêmes, le rapport entre la quantité des subsistances et le nombre des hommes aurait été et resterait avantageusement modifié. Il constata que la charité des individus et de l'État, avec les meilleures intentions du monde, prenait très-fréquemment une direction qui conduisait à vicier ce rapport au lieu de le rendre plus favorable, et il eut le courage d'en conclure, non pas qu'il ne fallait point être charitable, c'est une calomnie dont je voudrais laver la mémoire de cet homme pieux et excellent, mais qu'on devait s'appliquer à l'être de telle façon, que le rapport des subsistances à la population devint plus propice. Sans doute l'économie politique, par le progrès naturel qu'elle a

accompli avec l'aide du temps, est en mesure aujourd'hui de donner des idées de Malthus une formule plus rigoureusement exacte que celle qu'il avait adoptée lui-même. Mais Malthus n'en fut pas moins le premier à proclamer d'utiles vérités. Ces vérités ne sont pas inhumaines, elles ne découragent pas la sympathie dont le Créateur a mis le germe dans le cœur des hommes les uns pour les autres ; au contraire, elles signalent à la bienfaisance des écueils où elle pourrait faire naufrage, des maux qu'elle pourrait occasionner en croyant faire du bien.

Si j'avais à exposer ou à motiver les idées de Malthus, je substituerais à la formule qu'il a donnée, celle-ci, qui est plus générale et plus rigoureusement exacte, que dès que la prévoyance abandonne l'homme, dès que la raison cesse de régler ses instincts, dès que, pour me servir de l'expression spirituelle de Xavier de Maistre, c'est la *bête* qui mène l'*autre*, l'espèce humaine se multiplie suivant une progression beaucoup plus rapide que le capital. Or, sous cette dénomination du capital, il n'y a rien moins que les instruments du travail et les produits du travail. Quand je dis instruments du travail, j'entends tous les appareils, tous les mécanismes imaginables, depuis les menus outils du plus humble ouvrier jusqu'à la plus puissante des machines à vapeur, à l'atelier le plus vaste et le mieux combiné ; depuis l'écope du batelier ou la pelle du terrassier, jusqu'à un chemin de fer tout entier avec tous ses engins et tous ses bâtiments. De même ici, les produits du travail signifient tout ce que l'industrie humaine prépare et recueille dans les champs et dans les manufactures pour les besoins personnels de l'homme, sa nourriture, son vêtement, l'ornement de son logis, pour la satisfaction de son corps et de son esprit. Sous cette forme, la proposition de Malthus est mathématique-

ment vraie, et elle pourrait servir de fondement à un traité méthodique d'économie politique.

Ce point admis, il n'est pas difficile de voir combien on a tort de faire un crime à l'économie politique de prendre la défense de ce capital dont quelques personnes, quelques écoles, ont imaginé, de nos jours, de faire une sorte de vampire contre lequel on excite le ressentiment des populations ouvrières. Il se trouve, en effet, si ce que je viens de dire est fondé, que le capital, au lieu d'être l'ennemi de l'ouvrier, lui rend un grand service, le plus grand des services possibles dans l'ordre matériel. Puisque le capital, sous l'une de ses formes, est l'instrument de toute espèce dont l'homme s'assiste dans le travail, le genre humain, s'il n'y avait pas de capital, serait réduit à tout faire de ses dix doigts et de ses muscles, sans que les éléments, les forces de la nature et les êtres de la création lui donnassent aucun secours, tout comme les malheureux fellahs que le vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, avait réunis au nombre de cent mille pour leur faire creuser, sans autres outils que leurs ongles, le canal d'Alexandrie au Nil, et dont vingt ou trente mille y périrent d'épuisement. Puisque la seconde forme du capital, c'est la masse des approvisionnements formés d'avance en tout genre, s'il n'y avait pas de capital, le genre humain serait, pour sa subsistance, dans la condition des oiseaux du ciel, qui vaguent pour trouver leur pâture, ou de ces misérables tribus d'Esquimaux qui, un jour, quand la pêche a été bonne, se gorgent, comme des animaux voraces, du poisson que leur a livré la mer, et le lendemain, si la tempête ne leur permet de renouveler leurs provisions, sont livrés à toutes les angoisses de la faim.

A propos d'un procès politique qu'il eut à soutenir, et où il avait été condamné par l'effet, suivant lui, des dé-

clamations du ministère public, Paul-Louis Courier s'écriait dans son langage original : Dieu nous garde du Malin et de *la métaphore* ! entendant par là que l'emploi de l'éloquence et des moyens oratoires, dans les discussions juridiques, est propre à troubler le jugement. Avec des figures de rhétorique, en effet, un avocat général passionné peut transfigurer des actions innocentes ou des peccadilles en des crimes exécrables. L'avis de Paul-Louis Courier est bon à suivre ailleurs que dans les questions juridiques ; il l'est particulièrement dans les sciences de l'ordre moral et politique.

Malthus était un savant, il employait de préférence la langue de la science, qu'il parlait admirablement ; mais se souvenant qu'il était ministre du saint Évangile, le cœur déchiré au spectacle des maux qui se présentaient à lui comme provenant de la disproportion entre la population et les moyens d'existence, il lui arriva quelquefois peut-être d'exhaler sa douleur par des paroles d'une éloquence amère. Il fit un peu de *métaphore*, et notamment cette phrase, qui est demeurée célèbre, des hommes qui *sont de trop au banquet de la vie*. C'est de ces quelques mots épars que se sont saisis les adversaires de Malthus et de l'économie politique, en tant que celle-ci approuvait les opinions de cet auteur célèbre. Par un procédé peu charitable, il les ont séparés de tout ce qui les entourait et en faisait ressortir clairement le sens, et, y attachant leurs propres commentaires, ils en ont fait une sorte d'imprécation contre les consolations que le pauvre trouve à s'entourer d'une famille ; ils les ont représentés comme un vœu homicide, tandis que ce n'était que le cri d'un homme éclairé qui souhaitait du bien-être à tous ses semblables, et qui signalait justement le débordement relatif de la population comme un des plus grands obstacles aux progrès du bien-être géné-

ral. Dans quelle proportion, à ce propos, les détracteurs de Malthus n'ont-ils pas fait de la *métaphore* à leur tour ! Mais la leur dénigrait un homme de bien, et ne rendait service à personne. Elle troublait les idées du vulgaire ; elle empêchait d'entendre un avertissement que la raison et la morale approuvent, à savoir : que les lois et les mœurs doivent combiner leurs efforts pour que le capital se multiplie dans la société, suivant une progression toujours plus rapide que la population, et que, hors de là, il est impossible de prévenir ou d'extirper la misère.

J'espère que vous voyez dès à présent à quel point les clameurs qu'on a prodiguées contre le capital sont à côté de la question, et vont même diamétralement à l'encontre du but que poursuivent les partisans de l'amélioration populaire. Si l'on veut dire qu'il faut que le riche soit humain, généreux, charitable, qu'il doit considérer le pauvre comme son frère devant Dieu, et d'une main affectueuse verser, comme le Samaritain, du baume sur les plaies de ses semblables, rien de mieux. Il est beau de réitérer les appels aux pratiques chrétiennes, pourvu cependant qu'ils se produisent chrétiennement, et que le riche ne soit pas exclu de la chrétienté. Mais comme ce n'est pas l'économie politique qui a mission d'attendrir les âmes, pourquoi trouve-t-on mal qu'elle ne l'entreprenne pas ? Encore un coup, elle laisse respectueusement à la religion, qui est la souveraine des cœurs, et à la philosophie, qui partage avec la religion le soin d'enseigner aux hommes les lois de la morale, d'initier les peuples aux devoirs réciproques d'une véritable fraternité. Quant à elle, demeurant à son rang, elle aborde le sujet de l'amélioration populaire par le côté qui lui est assigné, et c'est ainsi qu'elle dit à ceux qui lui font l'honneur de l'écouter :

« Tant qu'il y aura peu de capital sur la terre, de quel-

que beaux sentiments que les législateurs soient animés, quelque sublimes pensées qu'on écrive sur le frontispice de la constitution politique, une grande partie du genre humain, de nos concitoyens, de nos frères en Dieu, restera fatalement sous le poids de la misère. Donc, au nom de l'amélioration populaire, il faut faire du capital. Le capital se fait par le travail qui porte des fruits, et par l'épargne qui met en réserve une portion des fruits du travail. Donc, l'épargne est d'intérêt public, d'intérêt populaire. Le riche dissipateur et l'ouvrier débauché, qui, l'un et l'autre, s'inquiètent peu de se rendre utiles à la société, selon la forme et dans la mesure que comporte la position de chacun, et qui dépensent tout ce qu'ils peuvent sans rien réserver, sont tous les deux des ennemis de l'amélioration populaire, et ils le sont au même titre. C'est en ce sens que l'économie politique recommande l'épargne à tout le monde sans exception, à l'ouvrier comme à l'homme qui a de l'aisance, à l'homme simplement aisé comme à celui qui est opulent. De sa part donc ce n'est pas une ironie que de parler d'épargne même à ceux qui sont fréquemment dans le besoin. C'est une juste appréciation de la puissance qui appartient à la volonté humaine lorsqu'elle est persévérante ; c'est la conscience de la masse que peuvent former des infiniment petits quand ils s'ajoutent sans cesse les uns aux autres. »

Il ne faudrait pas dire que l'économie politique confond mal à propos le capital et le capitaliste ; que l'un est un instrument utile, et que l'autre est un être inutile, le frelon de la ruche, qui s'attribue une prime sur le travail d'autrui sans travailler lui-même. S'il ne travaille pas présentement, il a travaillé dans le passé, ou d'autres ont travaillé pour lui. Et surtout vous ne pouvez supprimer le capitaliste sans que le capital disparaisse

en même temps. Abolissez la propriété des capitaux, la propriété individuelle, et vous tarissez à l'instant même la source d'où les capitaux sont sortis ; vous brisez l'aimant qui attire et retient les parcelles de cette substance indispensable au bien-être des hommes et à la puissance des États.

L'économie politique jusqu'ici a eu peu de vogue en France, et au contraire les systèmes qui lui ont fait la guerre ont trouvé facilement des adhérents ardents et sincères et nombreux, même parmi les classes qui reçoivent une éducation soignée. Ce n'est pas un effet sans cause.

La nation française brille par l'éclat et la fécondité de son imagination : c'est le secret de ses triomphes dans une glorieuse carrière, celle des lettres et des arts. C'est une des causes de l'ascendant qu'elle a exercé tant de fois dans le monde. C'est sa force, mais c'est aussi, malheureusement, sa faiblesse. Elle a la passion du merveilleux. Le soudain et l'imprévu la charment et l'entraînent. Elle aime à procéder à ses évolutions par la méthode des changements à vue. Or, précisément l'économie politique est une des branches de l'arbre des connaissances humaines où l'imagination a le moins de place. Elle se méfie du merveilleux et le repousse : elle traite par le procédé d'une froide analyse les importantes questions qui sont plus particulièrement de son ressort, celles qui touchent à la condition matérielle des hommes et à la richesse des sociétés.

L'économie politique ne fait aucun cas de la pierre philosophale et de la panacée, et chez nous, plus que chez d'autres peuples, on croit volontiers à ces chimères.

Assurément, en ce moment-ci, les hommes ont cessé de croire qu'en manipulant le plomb et le cuivre dans

un fourneau, l'on puisse les transmuter en or ; mais comme si, souvent, ce que nous appelons le progrès ne devait être qu'un mouvement de rotation dans un cercle d'erreurs, en délaissant la croyance à la pierre philosophale des chercheurs d'or du moyen âge, en abjurant la foi en la panacée que composaient les alchimistes pour la guérison de tous les maux auxquels notre corps est sujet, on s'est mis à croire à d'autres spécifiques non moins surnaturels. C'est ainsi qu'on s'était persuadé, dans le siècle passé, qu'il n'y avait qu'à adopter certaines formes de gouvernement, inspirées par ce qu'on croyait être la raison pure, pour rendre les hommes heureux.

Par l'influence de l'esprit français, cette opinion domina en Europe, à la fin du dix-huitième siècle, parmi les hommes dont la pensée était tournée vers la politique et vers l'amélioration du sort de leurs semblables. Elle demeura très-puissante pendant le premier quart du dix-neuvième. Alors cependant quelques esprits d'élite commencèrent à penser et à enseigner que le plus pressé n'était pas de bouleverser les gouvernements, qu'il ne fallait point voir dans ceux-ci la principale cause des maux dont souffraient les hommes. Les nations, disaient-ils, sont la matière dont les gouvernements sont faits : c'est de leur sein qu'ils sortent, dans leurs entrailles qu'ils se renouvellent. Si donc il y a des vices dans un gouvernement, il est à croire que c'est le reflet même de vices nationaux. Cette idée qui, sans méconnaître la supériorité générale de certaines formes de gouvernement sur certaines autres, subordonnait pourtant les changements politiques aux progrès réels de la moralité publique et des lumières, était trop juste pour ne pas faire peu à peu son chemin. Mais (1) voyez l'infirmité de

(1) Ici je tiens à nommer l'homme qui le premier, à ma connaissance,

l'esprit humain ! quand on commença à reconnaître que la panacée qui devait faire le bonheur des hommes en transmutant les gouvernements, était sans vertu, le public se mit en quête d'une autre pour laquelle il pût se passionner, et bientôt les doctrines qui se proposent de changer mécaniquement la société elle-même se propagèrent avec une rapidité dont vous avez vu les effets dans la secousse violente qui a suivi la révolution de février.

Qu'il y ait une liaison entre la forme du cadre social et le bonheur des individus dont la société se compose, ce n'est pas ce que je veux contester : l'esclavage, qui était la base des sociétés grecque et romaine, et le serfage, qui du temps de la féodalité y avait été substitué, n'offraient, même alors, au plus grand nombre des hommes, qu'infiniment peu de chances de bonheur : l'un et l'autre, aujourd'hui, seraient d'affreuses tyrannies. Si donc les novateurs se contentaient d'affirmer qu'il existe un lien entre la forme de la société et le bien-être des individus, ils ne diraient rien que de vrai ; ils pourraient vivre en bonne intelligence avec l'économie politique, ils s'appuieraient, de même qu'elle, sur l'observation et sur le raisonnement. Mais ils ont de bien autres affirmations. Chaque école, chaque fraction d'école a ses idées arrêtées et exclusives, et l'adoption de son mécanisme est à ses yeux la condition absolue de la félicité des humains, comme aussi le système doit suffire, par sa vertu intrinsèque, à résoudre le grand problème.

Ainsi, chaque école, chaque fraction d'école, se présente avec sa panacée sociale, qui contient le se-

a exprimé et motivé cette pensée : c'est M. Charles Dunoyer. Il l'a produite notamment dans un ouvrage que j'ai déjà cité (voir plus haut, p. 12), *L'Industrie et la Morale dans leurs rapports avec la Liberté*. Cet ouvrage, publié en 1825, a, depuis, été refondu dans une œuvre importante, *La Liberté du Travail*.

cret de rendre le peuple heureux infailliblement, de même que Paracelse portait, dans le pommeau de son épée, la sienne, qui était la guérison certaine de toutes les maladies. C'est donc, comme dans la doctrine des alchimistes, le surnaturel appliqué au traitement des maux.

Ce caractère bizarre a pourtant servi les systèmes téméraires que récemment on a prêchés, au lieu d'y nuire; il n'a pas peu contribué à séduire diverses parties du public. L'homme qui souffre, et à qui il tarde de changer de sort, est prompt à se prendre de passion pour les programmes où il lit d'éblouissantes promesses à courte échéance. De jeunes âmes, faciles à enflammer et dépourvues d'expérience, franchissent aisément, dans leurs généreux transports, la limite qui sépare le monde des réalités de celui des chimères. C'est ainsi que l'impatience des esprits a mis en vogue les projets les plus vains, indépendamment du mobile dont je parlais tout à l'heure, le goût qu'a l'imagination française pour l'impossible, de préférence à ce qui n'est que difficile.

Mais puisque j'ai comparé à l'alchimie les systèmes qui se sont produits avec la prétention de changer complètement la société, il faut que je justifie mieux cette comparaison. Avant tout, qu'ai-je besoin de dire qu'ici je ne mets en suspicion la sincérité de personne? Du moment qu'on entre en discussion, on admet la bonne foi de ses adversaires. Au surplus, les alchimistes aussi étaient de bonne foi, mais ils s'abusaient étrangement. Or, comment et en quoi s'abusaient-ils?

Leur imagination, qui était échauffée, elle aussi, par le désir d'améliorer la condition de leurs semblables, avait transporté leur âme dans des régions où elle avait perdu de vue la loi contenue dans les solennelles paroles adressées au premier homme, à l'instant où il

sortit du paradis terrestre pour entrer dans la demeure où nous vivons après lui : *Tu travailleras à la sueur de ton front.*

Il y a sous cette simple formule de la Bible un enseignement de la moralité la plus vaste. Elle signifie en effet : Tu achèteras par des efforts l'accomplissement des destinées que je te réserve ; si mon indulgence permet à tes descendants de jouir de quelques biens, d'avoir de la santé, de la richesse, du bonheur, ce ne sera qu'autant qu'il y aura eu parmi eux du travail, beaucoup de travail, un travail incessant sur le monde dont je les entoure, et sur eux-mêmes ; l'effort sur soi et en dehors de soi sera la loi permanente, la loi absolue du genre humain ; pour que tu ne l'oublies jamais, j'attacherai à tes flancs un aiguillon qui te le rappellera sans cesse : ce sera la faim, le besoin ; à défaut du besoin, ce sera le cri de ta conscience soulevée contre ta propre indigence.

Dans cet arrêt signifié à notre premier père, est indiquée une des conditions fondamentales de l'existence du genre humain, un des grands mobiles de notre activité en ce monde, la loi de la responsabilité humaine : notre destinée est toujours plus ou moins notre ouvrage, le fruit de notre labeur personnel, dans quelque rang que nous soyons nés ; nous en avons la charge, et c'est pour cela que nous en recueillons les joies, quand elle en est semée.

Quand des hommes ardents cherchaient le secret de faire de toutes pièces de l'or, c'est-à-dire ce qu'ils supposaient devoir donner au genre humain la richesse sans labeur, ils contrevenaient à la volonté de la Providence, ils tentaient d'enfreindre la loi de la responsabilité humaine. Quand ils étaient en quête de la panacée, c'est-à-dire d'un remède qui guérît tous les maux, qui assurât

la santé, quelle que fût la vie que l'on menât, que l'on fût tempérant ou dissolu, ils voulaient violer plus outrageusement encore la règle qui impose à l'homme la responsabilité de ses actes, ils n'aspiraient à rien moins qu'à placer l'homme au-dessus des chances bonnes ou mauvaises que nous fait courir notre libre arbitre, selon que nous nous contentons d'user de la liberté ou que nous en abusons. Ils entreprenaient de l'exalter au-dessus de sa propre nature. C'était l'apothéose de l'homme, le suprême de l'orgueil.

L'entreprise des alchimistes était insensée, leur programme immoral et impie, et le mieux doué d'entre eux, le brillant Paracelse, devait, par sa fin prématurée, donner un cruel démenti à leurs rêves d'orgueil. Vous le savez, malgré la panacée qu'il portait toujours sur lui et qui devait le préserver de la mort, il mourut misérablement, épuisé par la débauche, avant d'avoir atteint cinquante ans. Lui, qui se flattait de posséder le secret de faire de l'or, c'est sur un grabat, dans un hôpital, qu'il exhala le dernier soupir.

Messieurs, tout système social qui tendra de même à supprimer la responsabilité humaine, qui aura la prétention de soustraire l'homme à la menace que notre propre liberté nous tient constamment suspendue sur la tête, sera, dans un autre genre, ce qu'était l'alchimie, chimérique, inconciliable avec notre nature, avec les conditions de l'existence du genre humain sur la terre. On se flattera de porter le progrès dans le coin de son manteau, on n'y portera que la désorganisation de la société et l'abaissement de l'individu. On aura beau être animé d'intentions honnêtes, on n'aura aucune puissance pour le bien, malgré soi, on n'en possédera que pour le mal.

Supposez, par exemple, un système que l'auteur ait

lui-même résumé en ces termes : que le travail s'y maintiendra *sans le secours de la morale et de la faim* ; n'hésitez pas à dire à l'auteur qu'avec sa formule, qui est l'inverse de celle du *travail à la sueur de notre front*, il se met en insurrection contre la loi de la responsabilité humaine, et qu'il n'en faut pas davantage pour que son système soit impraticable et funeste. Vous pourrez ajouter, par manière de consolation, que l'auteur de ce même système a eu le mérite d'apprécier le bien qu'on devait attendre du principe d'association à une époque où ce principe semblait méconnu en France : mais dans son zèle réactionnaire en faveur de ce principe admirable, il a fait un inconcevable écart.

Pareillement, si d'autres systèmes, se présentant sous les dehors de la fraternité, détruisent, sous prétexte de progrès, le ressort de l'intérêt individuel, n'hésitez pas davantage à les condamner comme des fantômes propres à égarer les hommes qui souffrent. L'intérêt personnel n'est en effet qu'une des figures les mieux dessinées de la responsabilité individuelle.

Mais voici, au sujet des écoles nouvelles, un aperçu moins triste que ce qui précède :

Quand ils eurent cessé de s'abandonner aux écarts de leur imagination et de s'enivrer de leurs propres désirs, les alchimistes devinrent les pères de la chimie, science positive, qui est utile à l'homme et ne peut égarer son âme. De même, quand les esprits enthousiastes, qui aujourd'hui se jettent à corps perdu dans le socialisme et en caressent les erreurs, auront mis un frein à leurs élans, et qu'ils consacreront méthodiquement et opiniâtrément à l'observation et à la réflexion les belles facultés dont les a dotés la nature, ils deviendront des disciples utiles de la philosophie et de l'économie politique. Non, l'économie politique, dont ils sont les adversaires

systématiques, ne doit pas désespérer de les compter un jour parmi ses disciples zélés ; l'économie politique est exactement aux doctrines socialistes ce que la science chimique de nos jours est aux doctrines désordonnées des alchimistes.

Il n'est pas douteux que si l'enseignement de l'économie politique eût été plus répandu, s'il eût été mis à la portée du vulgaire avant le mois de février 1848, les sophismes qui, dès le lendemain de la révolution, firent de si grands ravages, n'auraient pas trouvé d'écho. La clameur publique les aurait réfutés à l'instant même.

Malheureusement l'économie politique est infiniment peu enseignée en France. La chaire où je suis est la seule qui soit nommément instituée sous ce titre dans le budget annuel de l'État. Celle même qu'occupe avec éclat, au Conservatoire des arts et métiers, un professeur renommé, est qualifiée officiellement d'économie industrielle (1). Nos facultés de droit, qui réunissent une bonne partie de l'élite de la jeunesse, de nos futurs orateurs et administrateurs, n'ont pas, entre elles toutes, un cours d'économie politique (2). La France est, dans

(1) La chaire d'économie industrielle du Conservatoire des arts et métiers n'a pas toujours été aussi heureuse qu'elle l'avait été pendant la tourmente de 1848 ; au mois de novembre 1854, elle a été supprimée sans qu'aucune autre chaire d'économie politique ou industrielle ait été créée en France. La France est incomparablement le pays de l'Europe où l'économie politique est le moins enseignée.

(Note de la présente édition.)

(2) Une ordonnance, rendue il y a déjà longtemps, avait institué une chaire d'économie politique à la Faculté de Droit de Paris. La chaire n'a jamais été remplie.

Le jour n'est pas loin sans doute où l'économie politique entrera au moins dans le cadre de l'instruction supérieure, et où toutes nos grandes Écoles, les Facultés de droit, l'École Polytechnique auront chacune sa chaire d'économie politique. Puisque tout le monde est appelé par nos lois actuelles à participer au gouvernement, la raison veut qu'un grand nombre au moins de nos concitoyens se familiarisent avec les sciences

l'Europe entière, la Russie et l'Espagne comprises, le pays où l'économie politique est le moins mise à la portée de la jeunesse studieuse. Si vous voulez voir un pays où elle soit répandue à pleines mains et où l'on s'en trouve bien, allez chez nos voisins d'Outre-Manche. Dernièrement, un savant prélat, M. l'archevêque de Dublin, dans un excellent discours qu'il a prononcé à la Société d'économie politique de Dublin, dont il est le président, a pu annoncer qu'aujourd'hui on trouvait, dans les mains de l'immense majorité des habitants de la Grande-Bretagne proprement dite, des traités élémentaires, où sont résumées les idées fondamentales de l'économie politique. Ces éléments sont enseignés, dit-il, dans quatre mille écoles de la Grande-Bretagne. Ayant interrogé lui-même un grand nombre d'élèves, il a reconnu que des enfants de treize à quatorze ans avaient l'intelligence de cette science réputée si abstraite, et j'ajouterai, à la louange de ce digne prélat, qu'il a plus que personne contribué à populariser cet enseignement.

C'est par un ensemble de mesures de ce genre, Messieurs, qu'on aide les sociétés à bien supporter le régime de la liberté, et que des gouvernements sages peuvent, autant qu'il appartient à des gouvernements, contribuer à mettre les intelligences à l'abri de doctrines fatales. Si j'avais à énumérer les causes politiques pour lesquelles

politiques en général, et avec l'économie politique plus qu'avec aucune autre.

Il ne serait pas difficile de faire entrer l'économie politique dans le cadre de l'instruction secondaire, où elle serait bien placée. On pourrait l'y introduire en la rattachant au cours de philosophie dont, en effet, l'économie politique est une branche; l'économie politique de M. Destutt de Tracy forme une des *Parties* de ses *Éléments d'Idéologie*.

L'École des ponts et chaussées a, depuis 1846, un cours d'économie politique qui est confié à M. Joseph Garnier, auteur d'un excellent *Traité élémentaire d'économie politique*; mais ce cours est spécial.

la Grande-Bretagne, depuis un an, est demeurée impassible en présence des agitations du continent européen, je signalerais parmi les plus efficaces le fait cité par M. l'archevêque de Dublin au sujet de l'instruction publique ; j'indiquerais, à plus forte raison, les efforts tentés avec prudence et surtout avec une rare décision par le gouvernement britannique pour mettre le régime du pays en harmonie avec les règles que recommande l'économie politique.

En terminant, j'éprouve le besoin de le dire, vous remarquerez que si l'économie politique est incompatible avec les projets d'innovation téméraire, elle se garde bien de réprouver en soi l'esprit novateur. Il est des situations où, selon une pensée du chancelier Bacon, que j'ai déjà citée dans cette chaire (1), la première fois que j'y suis monté, il faut vouloir des remèdes nouveaux, sinon l'on n'a qu'à s'apprêter à des calamités nouvelles. Depuis 1789, la France, et à son exemple l'Europe, sont en enfantement d'une nouvelle forme sociale. Si donc on prononçait une condamnation absolue contre l'innovation, la grande entreprise à laquelle la France et la civilisation occidentale ont consacré, depuis cette époque, tant de génie, tant de trésors, tant de sang et de larmes, du même coup serait frappée d'anathème.

Il ne faudrait pas dire non plus que l'entreprise de 1789 soit terminée. Hélas ! il n'est que trop vrai pour notre repos, elle ne l'est point. La preuve que le problème qui fut posé par nos pères, et qu'ils s'étaient flattés de résoudre en quelques instants, n'a pas encore sa solution complète, je la trouve écrite en caractères lugubres dans ces catastrophes périodiques qui depuis soixante ans n'ont pas cessé de bouleverser notre sol et de renverser

(1) Voir les dernières paroles du premier discours d'ouverture.

les constitutions politiques les unes sur les autres. Une société qui a trouvé son assiette n'est pas sujette à ces terribles retours ; un mécanisme social en équilibre est exempt de ces perturbations incessantes. Mais quoi de surprenant, quand on s'est lancé sur une mer inconnue, qu'on n'arrive pas le même jour au port ?

Le genre humain est éminemment chercheur de nouveautés, c'est ce qui le distingue de tout le reste de la création. Il l'est, parce que Dieu lui a donné l'intelligence, tandis qu'il n'a accordé aux autres êtres que de l'instinct. Mais il faut distinguer entre l'innovation qui s'attache à introduire des changements dans les faits naturellement mobiles, ou qui développe graduellement l'application de grands et salutaires principes, et celle qui entreprendrait de changer des choses essentiellement immuables. Quand Archimède disait que, si on lui donnait un point fixe, il se chargeait, lui faible mortel, de remuer la planète, il donnait, sans y penser, un avertissement à tous les novateurs à venir. A eux aussi, pour les mouvements qu'ils méditent, il faut des points fixes. Ces points fixes, on ne peut les trouver que dans les données essentielles de la nature humaine, dans certains principes que la sagesse divine a révélés à l'entendement des hommes.

Ainsi un programme qui s'appuiera soigneusement sur ces points fixes aura des chances pour réussir ; au contraire, tout système qui les heurtera et qui, au lieu d'y chercher son appui, voudra les ébranler eux-mêmes, est certain d'échouer misérablement.

Parmi ces points fixes, les principaux, ceux que je crois devoir recommander le plus à votre attention, sont : la propriété, la famille, la responsabilité, sanction de la liberté. Sous l'influence de la loi chrétienne, ces trois bases de la société se sont affermies ; la personnalité de

l'homme a acquis, sous ce triple rapport, des garanties qu'elle ne connaissait pas jusque-là. C'est ainsi que le christianisme doit être envisagé par le genre humain reconnaissant comme l'auteur ou le promoteur d'un progrès immense.

L'entreprise qui date de 1789, et dont nous cherchons, à travers toutes nos révolutions, les combinaisons organiques, fut conçue avec un grand respect pour la propriété, la famille, la liberté. Elle tend à fortifier ces points fixes : c'est pour cela qu'elle ne peut manquer de réussir définitivement, quels qu'en aient été les écarts, quelque pénibles que soient les épreuves qu'on aura eu à subir avant de toucher le but.

Les programmes des novateurs récents ne tiennent pas assez compte de la propriété, de la famille, de la liberté, ou même ils les violent manifestement, quelquefois en les parant de fleurs. Il n'en faut pas davantage pour qu'ils doivent avorter. Le zèle, l'ardeur et le talent des prosélytes n'y feraient rien : ce sont des causes perdues d'avance. Vainement ceux qui s'attaquent aux principes que je viens de rappeler estiment être des hommes de progrès ; au lieu d'être en avant de leurs concitoyens, ils sont au contraire, en réalité, arriérés de plusieurs siècles par rapport au commun des hommes.

Vous connaissez maintenant la distinction qu'il faut faire entre le progrès qu'admet l'économie politique, qu'elle ne se borne pas à admettre, qu'elle provoque, et celui dont sont éprises les doctrines qui se dressent contre elle. Je crois pouvoir dire, après l'exposé que je vous ai présenté, que la différence est la même qu'entre la réalité et l'apparence, entre la vérité et la fiction, entre l'histoire et le roman. Et si vous prenez la peine de suivre ce cours, je ne négligerai rien pour que cette conclusion devienne pour vous plus certaine.

X

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE L'ANNÉE 1849-50.

Accord de l'Économie politique et de la Morale.

MESSIEURS,

Il peut arriver aux sociétés d'être ébranlées jusque dans leurs fondements, à ce point que, sans être un pessimiste, on soit porté à craindre qu'elles n'aient plus à vivre que dans l'histoire. Tout ce qu'il convient de faire dans une situation pareille, lorsque par malheur on y est engagé, je n'essayerai pas de le dire, ce serait au-dessus de mes forces, et ce n'est pas ici le lieu ; mais il est un point que je toucherai, parce que, dans cette chaire, et au moment où nous sommes, il me semble que c'est un devoir.

De petits États, quelquefois de grands, ont perdu leur existence politique par des causes accidentelles et extérieures, sans qu'on eût observé en eux-mêmes les symptômes précurseurs d'une catastrophe. Ce sera un voisin plus puissant qui les aura conquis et absorbés. Mais une société est autrement vivace qu'un corps politique, et qu'une nationalité. Une société ne succombe que sous

l'influence de causes morales, intimes et profondes. Vous savez trop bien l'histoire, Messieurs, pour que j'aie besoin de vous le démontrer: Jamais une société de quelque importance n'a disparu que parce que son moral était gangrené. Les sociétés ne meurent que de corruption, vice qui, malheureusement, prend beaucoup de formes, et a prise sur notre débile nature de bien des côtés.

Quand l'existence de la société est en péril c'est donc dans les mœurs, c'est-à-dire dans l'ensemble des sentiments régnants et des idées dominantes, qu'il faut en chercher les causes. Il convient d'examiner sous l'influence de quels sentiments et de quelles idées sont placés les individus, dans les circonstances accoutumées de la vie. L'instruction publique est au nombre des sources d'où sortent ces sentiments et ces idées. C'est donc, en pareil cas, une obligation sacrée pour tous ceux qui participent à l'enseignement, de se livrer à un consciencieux examen de tout ce qu'ils enseignent. Ils ont à faire passer par le creuset de la critique toute la matière qu'ils se proposent de répandre, afin d'en écarter ce qui s'y rencontrerait d'alliage corrompé.

Telle est l'analyse que, cette année, je ferai subir à l'économie politique. Nous passerons en revue les idées fondamentales de cette science, et les principales conclusions qu'elle déduit de ses principes. De cette manière, nous nous acquitterons d'un devoir envers la société et envers la science elle-même. Si nous parvenons à prouver que les conseils de l'économie politique sont conformes à la morale, qu'ils favorisent non-seulement le progrès de la richesse, mais encore le progrès des mœurs publiques et de la publique raison, la conséquence sera qu'elle doit être chère aux hommes de bien et aux bons esprits, et, ce qui n'importe pas moins

sous le régime du suffrage universel, qu'elle mérite d'être populaire.

Communément on est porté à considérer l'économie politique comme une science entachée de matérialisme parce qu'on en prend trop à la lettre la définition accoutumée, que c'est la science qui traite de la richesse des sociétés, ou encore la science qui s'occupe de la production et de la répartition de la richesse. C'est pour cela que j'avais cru devoir risquer une autre définition. Je vous ai dit, dans mes derniers cours, que l'économie politique était l'application des principes fondamentaux du droit public, existant et reconnu, à l'étude, à l'explication et à l'appréciation des phénomènes qu'embrassent la formation, la répartition et la consommation de la richesse. La science économique, telle qu'elle a été constituée par les maîtres, étant une fois définie en ces termes, il s'ensuivrait qu'elle est raisonnable, honnête et pure, exactement dans la même proportion que les principes de la société ; principes qui, chez les peuples civilisés, sont l'expression la plus élevée de la moralité elle-même. D'où cette autre conséquence, que l'accusation intentée à l'économie politique d'être anti-sociale, d'être immorale, est d'une flagrante injustice, à moins cependant que les maîtres de la science n'eussent méconnu les principes sociaux, ou qu'ils ne se fussent égarés dans l'application de ces principes aux faits qui concernent la formation, la répartition et la consommation de la richesse.

Mais vous récuserez peut-être cette démonstration comme trop sommaire. J'essayerai de vous en présenter une qui pénètre plus avant dans le fond du sujet. Et d'abord, je voudrais écarter de votre esprit ce préjugé trop répandu que c'est une science matérialiste ou matérielle. La réhabilitation de l'économie politique, sous

ce rapport, je vous demande pardon de vous le faire remarquer, m'a toujours vivement préoccupé. La première fois que je montai dans cette chaire, en remplacement du professeur illustre que depuis a frappé le poignard d'un assassin, ce fut comme un cri qui s'échappa de ma poitrine : Non, l'économie politique n'est point matérialiste ni matérielle. L'industrie, c'est-à-dire l'ensemble des opérations par lesquelles l'homme crée la richesse de toute espèce, l'industrie, dont l'économie politique a pour objet d'analyser l'organisation et de discuter les transactions, n'est point matérielle elle-même ; c'est au contraire l'esprit humain qui lutte pour s'affranchir de la servitude des besoins matériels, l'esprit humain qui se fait dans ce bas monde un séjour en rapport avec sa dignité ; l'esprit humain qui, de la matière, tire pour lui-même un piédestal, un trône.

Une des grandes intelligences de notre temps, un philosophe célèbre l'a dit profondément dans un morceau sur Adam Smith (1) :

« Qu'est-ce que le travail, sinon le développement de la puissance productive de l'homme, l'exercice de la force qui le constitue ? Le capital primitif, qu'on a tant cherché, est cette force dont l'homme est doué et à l'aide de laquelle il peut mettre en valeur toutes les choses que lui présente la nature, dès qu'elles sont en rapport avec ses besoins. Les valeurs premières sont les premiers produits de l'énergie humaine, dont elle tire sans cesse de nouveaux produits, qui vont se multipliant, et représentent les emplois divers et successifs du fonds primitif, à savoir, de la puissance productive de l'homme.

« Or, cette puissance productive, cette force qui con-

(1) Adam Smith, par M. Cousin ; *Séances de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. X, p. 430.

stitue l'homme, c'est l'esprit. L'esprit, voilà le principe du principe de Smith : voilà la puissance dont le travail relève ; voilà le capital qui contient et produit tous les autres, voilà le fonds permanent, la source primitive et inépuisable de toute valeur, de toute richesse.

« Toutes les forces de la nature, comme toutes les forces physiques de l'homme, ne sont que des instruments de cette force éminente qui domine et emploie toutes les autres. »

J'avais à cœur de faire ressortir avant tout ce caractère spiritualiste de l'économie politique ; il me semble que c'est déjà l'ennoblir et en prouver la moralité. Maintenant, j'entre dans le cœur de la question.

Depuis un siècle environ, les hommes ont posé, avec une hardiesse extrême, la question de savoir quelles sont véritablement les bases de la société, quelles lois peuvent fixer convenablement les rapports de l'individu avec ses semblables. La liberté d'examen, après avoir été appliquée, dès le seizième siècle, aux choses divines, c'est-à-dire à tout ce qu'il y a de plus sacré, descendit aux choses humaines, ce qui n'a rien qui doive surprendre : quand on a escaladé le ciel, il est tout simple qu'on veuille dominer la terre. Mais l'entreprise faite dans le dix-huitième siècle par les philosophes de l'Europe occidentale, si elle était la conséquence logique, naturelle, infaillible, de la réformation religieuse du seizième siècle, n'en était pas moins pleine de périls. Ce qui s'est passé en France, depuis soixante ans, l'atteste hautement pour la gloire de la patrie, sans doute, mais aussi pour l'anxiété des générations présentes.

La réforme sociale, qui suit son cours en Europe depuis plus d'un demi-siècle, n'a pas été marquée, à beaucoup près, par autant de catastrophes et de déceptions que la réforme politique proprement dite, qui l'accompagne.

Elle marche, comme toutes les affaires de ce monde, par soubresauts, et plus d'une fois le navire a penché à l'extrême d'un côté, sauf, quelque temps après, à incliner excessivement du bord opposé. Cependant les intérêts sociaux, par leur masse, offrent une telle résistance au mouvement, toute société qui a de la vie gravite avec une telle puissance vers une situation d'équilibre, qu'en somme, il y a lieu de le déclarer à l'honneur de la civilisation, jusqu'ici les modifications qu'a subies effectivement l'organisation sociale, ont en masse mérité et obtenu la sanction de la raison et de la morale. A proprement parler, il n'y a point été introduit de principes nouveaux. Ce qu'on y a fait s'est borné à donner plus d'extension à des principes anciens comme le monde, qui étaient connus et pratiqués, dans une certaine mesure, depuis l'origine des sociétés, parce qu'ils découlent de la nature humaine, telle que Dieu l'a faite.

La politique proprement dite, qui certainement n'est pas indifférente au bien-être des hommes, mais dont l'état social corrige puissamment les imperfections, a été livrée aux orages des passions. Le sophisme et la folie y ont eu plus d'une fois l'empire. Jusqu'au moment actuel, la société, par une force providentielle trop peu comptée dans les calculs des penseurs, je veux dire par l'inertie ou la routine, a résisté aux changements insensés ou coupables que quelques téméraires ont voulu lui imposer. Malgré de formidables assauts, par un invincible instinct de conservation, elle n'a guère laissé introduire dans le corps de la place que ce qui était vrai. Elle ne s'est assimilé des nouveautés que ce qui était conforme à l'hygiène sociale. Ce qui était faux ou dangereux est resté à l'écart, comme une dépouille empestée. Cette expérience acquise doit nous rassurer, Messieurs, au sujet des innovations qui se sont produites dans ces der-

niers temps. Elles nous auront grandement alarmés, elles nous auront fourni matière aux réflexions les plus sérieuses ; mais de tous les systèmes dont nous avons été inondés, il ne survivra rien, absolument rien, après quelque délai, que ce qui pourrait en être digne.

Le changement le plus radical qu'on ait apporté à l'organisation sociale, en même temps qu'à l'organisation politique, a consisté à proclamer les principes de liberté et d'égalité. Ces principes n'étaient pas neufs sur la terre, et en m'exprimant ainsi, ce n'est pas un reproche que je leur adresse, c'est leur éloge que je fais. Il me semble que les idées qui aspirent à se faire reconnaître à titre de principes sociaux ont à fournir leurs preuves d'ancienneté. C'est à elles qu'on est fondé à demander le nombre de leurs quartiers. Si elles n'en avaient pas à montrer, elles ne seraient pas en harmonie avec la nature humaine, car toute idée sociale de quelque portée, qui est réellement conforme à notre nature, a dû se manifester plus ou moins dès l'origine des temps.

Fort heureusement donc pour leur avenir, les principes de liberté et d'égalité n'étaient pas des nouveaux venus quand ils furent inaugurés par les penseurs du dix-huitième siècle d'abord, par le législateur ensuite. A leur égard, la religion et la philosophie avaient pris les devants, et de longue main.

La liberté est de l'essence de toute religion et de toute philosophie dignes de ce nom, puisque toute religion et toute saine philosophie enseignent à l'homme qu'il est responsable et il n'est responsable que parce qu'il a le libre arbitre. Les difficultés matérielles de la société à le début, l'imbécillité intellectuelle et morale d'une grande partie du genre humain à l'origine, avaient rendu nécessaire, pendant une suite de siècles, que la liberté demeurât voilée pour un grand nombre d'hommes,

et même que la jouissance en fût réservée à une petite minorité ; mais, à mesure que la société, être collectif et perfectible, a marché dans la voie de ses destinées progressives, de nouvelles personnes, de nouvelles classes ont pu être et ont été initiées à la liberté sociale, qui comprend la liberté politique et la liberté civile, dans la mesure où elles pouvaient en porter la responsabilité. Le Christ déchira le voile, afin que la liberté apparût, au moins dans une perspective lointaine, au monde tout entier. Ainsi, Messieurs, il y a dix-huit cents ans que la liberté fut promise à tous les hommes, à condition qu'ils s'en montrassent dignes, c'est-à-dire qu'ils fussent en état d'en pratiquer régulièrement les devoirs.

Pareillement, il y a une grande charte du genre humain qui garantit à tous les hommes l'égalité civile ; elle remonte bien haut, bien au delà de la *Magna Charta* de nos voisins d'Outre-Manche. Quand le divin législateur eut enseigné que tous les hommes étaient frères, enfants d'un même Dieu, il fut inévitable qu'un jour les Codes politiques des États admissent l'égalité de tous devant la loi ; car la religion a pour l'un de ses caractères qu'en même temps qu'elle rend compte aux hommes de ce qui existe parmi eux, et les résigne à le supporter, elle les porte peu à peu à la hauteur des institutions plus parfaites qui doivent fleurir un jour, en habituant les âmes à se tenir à ce niveau. Je crois profondément au principe de l'égalité civile, parce que j'en trouve le germe, non-seulement dans l'Évangile, mais aussi dans la Genèse, qui, au point de vue mondain, est le plus ancien des monuments authentiques de l'histoire. Le germe devint un grand arbre, une fois que le christianisme fut établi, puisque, de ce moment, il y eut parmi les hommes une nombreuse et puissante hiérarchie, fondée sur l'égalité véritable de tous les hommes, quelle que fût la naissance.

Avant l'organisation de la société chrétienne, le principe de l'égalité avait reçu, même en dehors du peuple hébreu, dans la civilisation de l'Asie lointaine, des applications moins apparentes, mais réelles, qui prouvent avec quelle force il ressort de la conscience du genre humain. Sous le régime même des castes, on peut dire que l'égalité, dans le sein de chaque caste, était une préparation à l'égalité générale qui devait exister, après que les murailles à pic, qui séparaient les castes, auraient été renversées.

Les esprits supérieurs, qui constituèrent l'économie politique à l'état de science positive, adoptèrent pleinement les idées de liberté et d'égalité ; ils les prirent pour point de départ, de même que les philosophes qui embrassaient dans leur entreprise la révision de toutes les institutions de la société. La *liberté du travail*, loi essentielle de l'économie politique, n'est qu'une figure du principe général de la liberté. Pareillement, lorsque l'économie politique réprouve tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à un monopole industriel, tout ce qui tend à obliger une partie de la société à rétribuer les services d'une autre partie plus qu'ils ne valent, ou à rendre des services sans retour, ou, plus généralement, lorsqu'elle indique les bases naturelles de l'équilibre des intérêts divers, elle procède du principe, désormais reconnu et consacré, de l'égalité devant la loi.

Avant d'aller plus loin, arrêtons-nous encore un instant sur ce dernier principe, afin de le saisir dans toute son étendue et d'en voir toute la portée. A la dénomination de l'égalité, je substituerai celle-ci : la justice. L'égalité devant la loi est le simple énoncé du principe de justice, tel qu'il est entendu de la civilisation moderne. C'est donc sur la justice que l'économie politique cherche à asseoir, autant qu'il lui appartient, les rapports d'homme à homme, de classe à classe, de nation à nation.

Ainsi, la liberté et la justice sont les fondemens de l'économie politique. La liberté et la justice, c'est à ces pierres de touche que l'économie politique revient quand elle veut apprécier les institutions et les faits. Elle les emploie tantôt isolément, tantôt en les combinant ensemble. Ainsi, pour rappeler une discussion récente qui a eu un grand retentissement, lorsqu'on a réclamé la liberté du commerce international, ce n'est pas seulement parce qu'en soi la liberté est un grand bien, le noble attribut d'un être intelligent. La liberté du commerce se motive aussi par la justice. Il n'est pas juste, ont dit les partisans de cette liberté, que personne ait sur ses concitoyens un privilège pour la vente de ses produits. La loi politique nous garantit l'égalité devant la loi, quelle que soit la naissance ; la loi économique ne peut nous refuser plus longtemps l'égalité, quelle que soit la profession à laquelle les hommes se livrent, quelle que soit la production dont les fruits leur sont dévolus. C'est à ce raisonnement que l'Angleterre s'est rendue, après de longs et solennels débats, et que tour à tour se rendront, vraisemblablement bientôt, tous les États civilisés. Liberté et justice ! Principes sacrés dont la société s'est appliqué successivement des formules de plus en plus larges, en raison du progrès successif des idées et des mœurs ; principes féconds d'où l'on a fait sortir une politique de plus en plus en rapport avec les vérités que Dieu, dans sa bonté infinie, avait révélées aux législateurs de son choix, et inspirées aux princes de la philosophie. Liberté et justice ! voilà l'épée et le bouclier de l'économie politique.

Mais quelle est la science qui est fondée par excellence à revendiquer ces deux principes comme siens ? Vous m'avez tous répondu : C'est la branche de la philosophie qui a pour nom la morale.

Ainsi, premièrement, l'économie politique est une science certaine, à la façon de la science du droit, de la morale et de la philosophie tout entière, parce qu'elle a, comme le droit, la morale et la philosophie, un groupe d'idées générales, solidement établies par la démonstration ou acceptées par la conscience du genre humain; ce qu'on nomme, en un mot, des principes. Secondement, ses principes à elle, de même que ceux du droit et ceux de la politique, ne sont autres que les principes de la morale envisagés, non plus dans toute leur généralité, mais seulement sous un aspect particulier, qui correspond à un objet déterminé. Pour l'économie politique, cet objet est la formation, la répartition et la consommation de la richesse.

Je pourrais même faire remarquer en passant, ce qui sera plus net pour vous quand vous aurez suivi un cours entier d'économie politique, que de ces deux grands principes, la liberté et la justice, le premier répond plus particulièrement à la formation, le second à la répartition et à la consommation de la richesse.

Il n'y a aucune des règles de l'économie politique qui n'ait besoin de s'adresser à la morale pour obtenir une sanction, disons mieux, qui ne soit la transfiguration de quelqu'une des notions de la morale publique ou privée. C'est ce que vous verrez en détail cette année, si vous me faites l'honneur de suivre mes leçons.

Quand on examine comment se forme la richesse, quand on dénombre les mobiles qui y contribuent, il est impossible de ne pas mettre au premier rang l'intérêt personnel. C'est là ce qui donne aux efforts de l'homme industriel leur maximum de puissance. L'homme travaille pour lui, pour les êtres qu'il aime par-dessus tout au monde, pour sa femme et ses enfants. Voilà pourquoi il travaille activement, voilà comment il devient,

dans certains cas, infatigable. L'économie politique, dans ses raisonnements, tient donc un très-grand compte du sentiment de l'intérêt personnel. C'est un ressort dont elle signale sans cesse la puissance. La règle, qu'elle enseigne, de la libre concurrence, est la déduction logique de l'intérêt personnel.

Cette importance que l'économie politique accorde à l'intérêt personnel lui a été imputée à crime à elle-même. Vous sanctifiez l'égoïsme, lui a-t-on dit, donc vous êtes une science immorale. Le reproche a eu beaucoup d'échos. Aux yeux d'une bonne partie du public, il reste sur l'économie politique comme une indélébile flétrissure. Essayons de le qualifier.

L'économie politique est loin de prétendre que l'intérêt personnel ne puisse être égoïste, elle ne dissimule pas qu'il est tenté de l'être très-souvent. Mais elle soutient que l'intérêt personnel est un mobile d'une très-grande puissance, et que, chez tout peuple qui sera mûr pour la liberté, il faut absolument que ce mobile soit reconnu et qu'on le laisse agir très-largement; qu'autrement la liberté serait un vain mot: ce qui ne signifie pas cependant que l'intérêt personnel doive être laissé sans règle et sans contre-poids. Quand je dis que l'économie politique soutient cela, Messieurs, je m'explique fort mal. J'usurpe pour elle une attribution qui ne lui appartient aucunement en propre. L'économiste, quand il pose en principe la fécondité de l'intérêt personnel, n'est que l'écho du moraliste.

Il n'y a pas un traité de morale où il ne soit établi que l'intérêt personnel est un ressort de la plus grande énergie, sans lequel la plupart de nos actions n'auraient pas de causes et ne se produiraient pas. Par cela seul que l'homme existe, qu'il a un moi impérissable, dont la destinée lui est confiée, dont il est responsable par-devant

Dieu, par-devant la société, par-devant sa propre conscience, il faut bien qu'il s'en occupe. Ce moi éprouve mille besoins divers : ceux-ci de l'ordre moral, ceux-là de l'ordre intellectuel, d'autres de l'ordre physique, tous besoins qui renaissent sans cesse ; car l'activité du moi ne nous laisse pas de repos. Il faut que l'homme qui ressent ces besoins, et qui en a la mesure d'autant plus juste qu'il est plus digne de la liberté, consacre sa vie à les satisfaire. Par cette raison et par bien d'autres, le moraliste signale l'intérêt personnel comme un mobile obligé, comme un mobile parfaitement légitime, pourvu qu'il ne franchisse pas certaines limites que la morale est chargée de tracer. Ainsi, Messieurs, disons-le très-haut, quand ici, en cette chaire, sur les pas des maîtres de l'économie politique, nous ferons intervenir l'intérêt personnel dans nos raisonnements et nos exposés sur la formation et la répartition de la richesse, lorsque nous défendrons le principe de la concurrence, nous ne ferons que répéter les enseignements de la morale. Nous n'aurons, quant à la légitimité du principe de l'intérêt personnel et par conséquent de la concurrence, rien à démontrer nous-mêmes ; nous prendrons pour établie une vérité de l'ordre moral dont la philosophie et la religion, ces deux augustes sœurs, desquelles un illustre prélat parlait si éloquemment, il y a peu de jours, assument toutes les deux la démonstration comme une tâche qui leur est propre et dont elles ne sont pas embarrassées.

Il y a quelque temps, après la révolution de Février, cette question de l'intérêt personnel fut posée de nouveau ; elle le fut, comme tout ce qui s'agitait alors, avec le mélange de passions et l'accompagnement d'exagérations qui caractérisent les temps révolutionnaires. Un système contraire s'était produit avec éclat, il semblait promulgué du sommet du Sinaï du gouvernement

provisoire. L'intérêt personnel est aboli, il ne reste plus que le sentiment du devoir, s'écriait l'audacieux novateur qui avait déclaré la guerre à la concurrence, et qui voulait *organiser le travail* sans le secours de l'intérêt personnel. Que disaient alors les défenseurs de la société, aux applaudissements des gens de bien et des esprits justes ? que le système dit de l'*Organisation du travail* et des ateliers sociaux serait une affreuse tyrannie, la négation de la liberté et de la dignité humaines ; que toutes les âmes, comme tous les intérêts, y seraient traités de manière à ne plus former qu'un panthéisme confus et un ignoble péle-mêle.

Et, notez-le bien, cette réfutation du système dit de l'*Organisation du travail* était, à proprement parler, de la morale plutôt que de l'économie politique. Ce que celle-ci faisait remarquer, et qui était de sa plus directe compétence, c'est qu'avec ce beau système destiné, dans la pensée de son auteur, à faire le bonheur du genre humain, la production serait arrêtée, et qu'au lieu de la prospérité, on se trouverait en tête-à-tête avec une épouvantable misère. Le procès est jugé aujourd'hui, la raison publique a prononcé, et si je parle du système, c'est à regret, car il ne me convient pas de chercher querelle à des vaincus. Mais le court rappel que j'en fais m'a paru nécessaire pour vous montrer où l'on va quand on condamne systématiquement l'intérêt personnel. Dès qu'on laisse à l'écart absolument l'intérêt personnel, et la concurrence qui en est la traduction immédiate, on est jeté, sans pouvoir s'arrêter, sur une pente rapide, au bas de laquelle s'ouvre comme un abîme sans fond, le système de l'*Organisation du travail*, tel qu'on l'enseignait au Luxembourg, en mars et avril 1848.

Je ne puis quitter ce sujet de l'intérêt personnel et de la concurrence, sans vous montrer, sous un nouvel as-

pect, à cette occasion, combien l'accord est intime entre la morale et l'économie politique. La morale nous représente l'homme soumis à une triple responsabilité et astreint à de triples devoirs. Il a des devoirs envers lui-même. Il a aussi des devoirs envers la société, dont il est un des membres, et qui l'étreint par la famille, par la circonscription locale, commune ou département, dans laquelle il est engagé, par mille liens naturels ou conventionnels et librement acceptés de lui, et puis par la grande et chère association qui constitue la patrie, l'État; je pourrais nommer encore l'association plus vaste qui constitue la civilisation tout entière. Enfin il a des devoirs envers Dieu, qui est la bonté infinie, la justice infinie, la puissance infinie dans le temps et dans l'espace, et qui, par rapport à l'homme, représente tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera.

Il n'est pas permis d'isoler l'un de ces trois groupes de devoirs des deux autres, sous peine de tomber dans l'absurde, dans l'impossible, dans l'odieux. Voilà ce que dit la morale, et, comme conclusion pratique, elle ajoute : C'est pour cela qu'il existe pour l'individu trois mobiles distincts, sous la triple impulsion desquels il doit toujours se tenir : l'intérêt personnel, l'intérêt de l'État ou de la société, les décrets de la justice et de la bonté éternelles. C'est pour cela qu'aux instincts de la personnalité se joignent l'action des lois et des mœurs publiques, et l'influence de la religion. C'est pour cela enfin que nous devons sans cesse nous considérer comme des justiciables, sujets à comparaître devant trois juridictions : celle de notre conscience, celle des lois et de l'opinion, celle dont le tribunal est au ciel.

A mesure que s'accomplit le progrès véritable du genre humain, l'individu devient de plus en plus digne de la liberté. Le cri spontané de sa conscience l'avertit d'une

manière de plus en plus distincte de ce qu'attend de lui l'intérêt de l'État, et de ce qui est conforme à la loi de Dieu. Mais il serait chimérique de conclure de là que l'homme puisse jamais se passer de l'autorité politique et de la foi religieuse. Le moraliste qui tenterait d'édifier une société sur le seul sentiment de l'intérêt individuel, nourrirait un fol espoir. De même le publiciste qui imaginerait qu'il est possible d'assurer l'ordre et la prospérité d'un État par le seul moyen d'une liberté illimitée, sans la garantie d'une autorité forte et vigilante, pousserait sa patrie vers l'anarchie. Pareillement, l'économiste qui supposerait que l'intérêt personnel ou la libre concurrence suffit à constituer une doctrine complète, tournerait dans un cercle d'erreurs. L'économie nationale serait mauvaise si le gouvernement était dépouillé de toute initiative, de tout moyen de surveillance et d'action à l'égard de la production et de la consommation de la richesse ; la répartition des produits se ferait d'une manière inique, la production même de la richesse s'arrêterait, et une hideuse misère établirait son empire dans toute société où les droits du faible et les devoirs respectifs des hommes les uns envers les autres n'auraient pas pour sauvegarde la croyance en un Dieu juste qui punit et récompense dans une autre vie.

Très-souvent, pour la commodité du raisonnement, dans l'économie politique comme dans toute autre science, il est utile de s'abandonner pour un moment à l'abstraction. C'est commandé par la nature bornée de notre esprit, qui, ne pouvant embrasser tout à la fois, ni voir un sujet sous toutes les faces d'un même coup d'œil, est obligé, pour saisir ce qu'il étudie, de le décomposer et d'isoler les différentes parties d'un même tout. Ainsi, il est souvent convenable, dans les recherches scientifiques, de considérer l'homme en dehors de toute direc-

tion, de toute assistance et de toute répression de la part de l'autorité politique, et de le dégager de ces rapports généraux par lesquels la religion ou la philosophie le montrent lié à l'univers, aux générations futures et aux générations passées, comme aux générations présentes. C'est par une nécessité semblable que, dans les sciences naturelles, qui traitent des corps inorganiques, on isole, pour les étudier, les qualités physiques et les propriétés chimiques. C'est ainsi que la médecine envisage isolément, une à une, les différentes parties du corps humain, le système nerveux, le système musculaire, la circulation du sang, la charpente osseuse, que sais-je encore ? mais, de même qu'un système d'histoire naturelle, qui ne tiendrait compte que des caractères chimiques des corps, serait fort imparfait, de même qu'une thérapeutique qui, comme celle des Chinois, dit-on, voudrait juger de tous les états pathologiques du corps humain par le battement du pouls, serait plus qu'incomplète, serait radicalement fautive, de même on se jetterait dans une entreprise bien dangereuse, si l'on tentait de donner à la société un plan d'économie entaché d'omissions qui ne sont permises que transitoirement, dans le cours successif des investigations abstraites de la science économique.

La société, quand elle arrange son économie, doit prendre l'homme tout entier, ou du moins avec tous ceux de ses attributs qui sont en rapport avec la formation, la répartition et la consommation de la richesse, et non pas un fragment de l'homme tel qu'il relève de l'économie politique largement et sagement conçue. Autrement elle serait elle-même comme un fragment de société, quelque chose comme un individu à qui viendrait à manquer le sens de l'ouïe ou celui de la vue. Cherchez impartialement, parmi les sociétés euro-

péennes, celles qui ont la plus forte vitalité, vous trouverez que ce sont celles qui ont le mieux pondéré, dans leur organisation économique comme dans leur organisation politique, les devoirs multiples et divers de l'homme et les droits qui sont la réciproque des devoirs. Voilà la cause, le reste est l'effet.

Je ne disconviens pas que, parmi les économistes, il y en a eu et il en est encore de fort distingués, d'après lesquels l'intérêt personnel ou la liberté individuelle appliquée aux faits relatifs à la richesse suffirait à l'établissement du bon ordre économique. Les personnes qui partagent cette opinion et lui prêtent l'appui de leur conviction et de leur talent se laissent abuser par un mirage. Sans doute, en vertu de l'harmonie universelle, il est possible de déduire de la notion de l'intérêt personnel bien entendu une très-grande partie des devoirs politiques et moraux de l'homme, car, à la rigueur, tout est dans tout. Mais, quelque habile qu'on soit, il est impossible qu'on ne fasse pas alors quelques raisonnements qui soient boiteux. Alors, en effet, on imite gratuitement, sans avoir comme eux le motif de la pénitence, ces pèlerins qui s'infligeaient la peine de parcourir un grand espace sur une seule jambe ou à genoux. On aurait tort de raisonner de la sorte, quand même les conclusions auxquelles on parviendrait ainsi seraient toutes vraies, ce que je crois impossible. A la rigueur aussi, l'homme auquel manque un sens parvient à y suppléer, jusqu'à un certain point, avec l'aide des autres sens. Je me souviens que, visitant une fois l'école des Jeunes Aveugles de Paris, j'y rencontrai des enfants qui expliquaient la mappemonde, indiquaient l'emplacement des villes, décrivaient le cours des fleuves, la forme des continents et des montagnes ; je remarquai même une petite fille, aveugle comme les autres, qui faisait correctement de la